



التجاري بنك
Attijari bank
Croire en vous

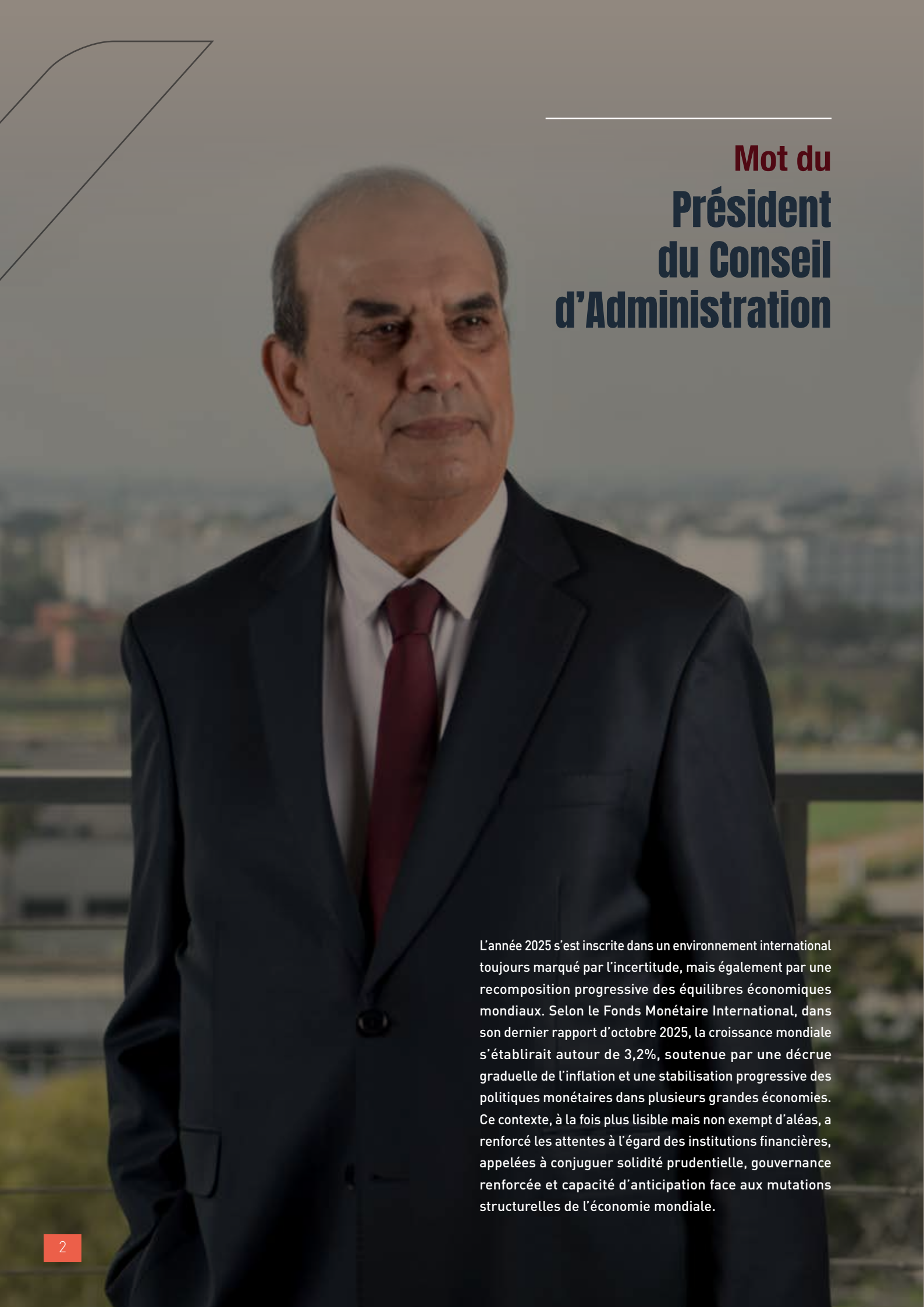


Rapport d'activité annuel 2025

Rapport d'activité annuel 2025



التجاري بنك
Attijari bank
Croire en vous

A portrait of a middle-aged man with grey hair, wearing a dark blue suit, white shirt, and a dark red tie. He is standing in front of a blurred cityscape. The background is a light grey gradient with a white line in the top left corner.

Mot du Président du Conseil d'Administration

L'année 2025 s'est inscrite dans un environnement international toujours marqué par l'incertitude, mais également par une recomposition progressive des équilibres économiques mondiaux. Selon le Fonds Monétaire International, dans son dernier rapport d'octobre 2025, la croissance mondiale s'établirait autour de 3,2%, soutenue par une décrue graduelle de l'inflation et une stabilisation progressive des politiques monétaires dans plusieurs grandes économies. Ce contexte, à la fois plus lisible mais non exempt d'aléas, a renforcé les attentes à l'égard des institutions financières, appelées à conjuguer solidité prudentielle, gouvernance renforcée et capacité d'anticipation face aux mutations structurelles de l'économie mondiale.

Dans ce cadre, l'économie tunisienne a confirmé en 2025 sa capacité de résilience et d'adaptation. La croissance économique s'est accélérée pour atteindre 2,5%, selon le FMI, portée par la reprise de secteurs clés, notamment l'agriculture et les services, ainsi que par des équilibres macroéconomiques préservés. Les recettes touristiques ont progressé de 6,5% sur l'année, tandis que les transferts des Tunisiens Résidents à l'Étranger ont augmenté de 6,0%, cumulant 16,9 milliards de dinars, soit l'équivalent de 135,5% du service de la dette extérieure. Malgré la persistance des défis structurels, ces indicateurs traduisent le potentiel de l'économie nationale et soulignent le rôle important du secteur bancaire dans le financement de la croissance, la stabilité macroéconomique et l'accompagnement des transformations économiques du pays.

C'est dans ce contexte qu'Attijari bank a poursuivi en 2025 une trajectoire de consolidation et de transformation maîtrisée, en affichant des réalisations globalement satisfaisantes au regard des contraintes macroéconomiques et réglementaires. La Banque a démontré sa capacité à conjuguer performance financière, proximité client et responsabilité institutionnelle, tout en évoluant dans un environnement marqué par un durcissement des exigences prudentielles et de gouvernance. Les résultats enregistrés traduisent la solidité du modèle économique, la pertinence des choix stratégiques opérés et la confiance renouvelée des clients, des partenaires et des investisseurs.

Cette confiance s'est notamment reflétée dans l'évolution de la valeur boursière de la Banque. À fin 2025, la capitalisation boursière d'Attijari bank a atteint 3,3 milliards de dinars, contre 2,2 milliards de dinars une année auparavant, enregistrant ainsi un rendement de 61,4%. Cette performance constitue un indicateur fort de la reconnaissance par le marché de la trajectoire de performance, de la qualité de la gouvernance et des perspectives de développement durable de la Banque.

L'année 2025 a confirmé le rôle notable d'Attijari bank dans l'accompagnement du tissu économique national. La Banque a su répondre aux besoins des particuliers, des professionnels, des TPE, des PME et des grandes entreprises à travers des solutions adaptées, combinant expertise sectorielle, innovation et proximité relationnelle. Les filiales ont également contribué activement à cette dynamique, en s'appuyant sur des synergies renforcées au sein du Groupe et en consolidant leur impact sur leurs marchés respectifs.

Parallèlement, Attijari bank continue de renforcer ses dispositifs

en matière de gouvernance, de gestion des risques et de conformité réglementaire, dans un environnement marqué par des exigences accrues en matière de transparence et de solidité prudentielle. L'intégration progressive et structurée des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, la modernisation des dispositifs de contrôle interne et l'élévation des standards de gouvernance traduisent une volonté affirmée d'inscrire durablement la performance dans une logique de responsabilité et de confiance partagée.

À cet égard, la certification de l'audit par l'IFACI (Institut Français de l'Audit interne et du Contrôle Interne) s'impose comme un marqueur fort de maturité en matière de gouvernance, de conformité et de transparence. Elle dépasse le cadre du contrôle pour devenir un véritable vecteur de création de valeur, au service de la performance globale et de la confiance durable. Cette reconnaissance renforce la crédibilité de la Banque auprès des régulateurs, des actionnaires et de l'ensemble des parties prenantes, tout en inscrivant l'audit et le contrôle interne au cœur d'une dynamique d'amélioration continue.

Ces avancées reposent avant tout sur l'engagement constant et la mobilisation exemplaire de l'ensemble des collaborateurs. Leur implication a permis de mener à bien les transformations engagées, tout en préservant les équilibres financiers, la solidité du bilan et la résilience du modèle économique de la Banque.

À l'issue du cycle stratégique 2021-2025, Attijari bank aborde une nouvelle étape de son développement avec des fondations solides et une trajectoire clairement établie. Les transformations engagées au cours des dernières années ont permis de renforcer durablement le modèle de la Banque sur les plans financier, organisationnel et de gouvernance. Dans un environnement en mutation rapide, Attijari bank entend poursuivre son évolution avec discernement, en s'appuyant sur ses fondamentaux, sa capacité d'adaptation et l'engagement de ses équipes, afin de continuer à créer de la valeur durable pour ses actionnaires, ses clients et l'ensemble de ses parties prenantes, au service du développement économique du pays.

Mot du
Directeur Général



Dans un environnement international toujours contraint en 2025, marqué par des tensions persistantes et une croissance mondiale modérée, les marges de manœuvre économiques sont restées étroites. Toutefois, cette période a également révélé de nouvelles opportunités pour les économies capables d'adapter leurs modèles, de valoriser la dynamique des services et de renforcer leur résilience face aux chocs externes, dans un cadre de politiques publiques et monétaires plus lisible.

Pour la Tunisie, 2025 a confirmé une trajectoire d'amélioration progressive. La croissance économique a été soutenue par le redressement de l'agriculture et la résilience des services. L'inflation annuelle a poursuivi sa décélération, s'établissant à 5,3% contre 7,0% en 2024, reflétant l'efficacité des politiques monétaires et la maîtrise progressive des tensions sur les prix. Les équilibres extérieurs ont montré une résilience notable, avec des avoirs en devises couvrant 105 jours d'importation, soutenus par la vigueur des recettes touristiques et la solidité des transferts des Tunisiens Résidents à l'Étranger, offrant ainsi un cadre favorable à l'action du secteur bancaire.

Dans ce contexte, Attijari bank a franchi une étape majeure de son développement. L'année 2025 a été celle de l'élargissement de notre empreinte, de notre impact et de notre mission, en consolidant nos acquis tout en renforçant un modèle bancaire plus proche des clients, plus territorial et davantage orienté vers l'impact économique et social. La Banque a pleinement assumé son rôle de partenaire de l'économie nationale, à travers le financement des ménages, des entreprises et des projets structurants, tout en contribuant, de manière responsable, au financement de l'État et à la préservation des équilibres macroéconomiques. Le modèle relationnel de la Banque a continué sa transformation, passant d'une approche réactive à une approche proactive et personnalisée, guidée par la data et la segmentation avancée. Cette démarche nous permet d'anticiper les besoins de nos clients, de détecter les opportunités avant qu'elles ne soient exprimées et de leur proposer des solutions expertes et adaptées. La spécialisation de nos réseaux et le déploiement d'agences dédiées ont renforcé la qualité de service et l'intensité de la relation client, tout en maintenant l'humain au cœur de la relation bancaire.

La transformation digitale a constitué un levier stratégique central. Le développement d'Attijari Up, la digitalisation des parcours clés – notamment pour les Tunisiens Résidents à l'Étranger et le crédit immobilier – et l'automatisation des processus ont renforcé l'efficacité opérationnelle et la résilience de la Banque. Le digital ne remplace pas la relation humaine : il la magnifie, permettant à nos équipes de se concentrer sur le conseil, l'accompagnement et la création de valeur.

L'inclusion financière est devenue en 2025 une dimension structurelle de notre modèle. À travers Dar Al Macharii, le maillage territorial des 24 gouvernorats, les partenariats avec Wafacash et les opérateurs de transfert de fonds, ainsi que la montée en compétence des équipes via l'Académie Attijari bank, nous consolidons notre rôle de catalyseur du développement économique et social. L'inclusion financière n'est plus une action ponctuelle : elle est un pilier de transformation durable, combinant proximité, innovation et accompagnement responsable.

Cette année a également été marquée par la reconnaissance internationale de notre engagement en matière d'expérience client, avec l'obtention du prestigieux prix « Best Bank for Customer Experience » décerné par Euromoney. Cette distinction souligne la pertinence de notre stratégie relationnelle, la qualité de nos services et notre capacité à créer de la valeur durable pour nos clients.

Parallèlement, Attijari bank a poursuivi le renforcement de sa gouvernance et de ses dispositifs de conformité. La modernisation des dispositifs LAB-FT, la mise en œuvre du projet Smart Compliance et la certification de l'audit interne constituent autant de leviers de confiance, de transparence et de résilience, intégrés à notre stratégie globale de performance durable.

En 2025, Attijari bank a consolidé ses performances commerciales et financières, confirmant la solidité de son modèle et la pertinence de sa stratégie, malgré un environnement économique exigeant. Les dépôts ont atteint 11,4 milliards de dinars, en progression de 7,5% par rapport à 10,6 milliards en 2024, tandis que les

crédits distribués se sont élevés à 7,1 milliards de dinars, légèrement en retrait par rapport à 7,3 milliards l'année précédente, dans un contexte réglementaire renforcé. Le Produit Net Bancaire a atteint 709,6 millions de dinars contre 707,9 millions de dinars en 2024. Le résultat net est resté stable à 232 millions de dinars en dépassement des prévisions établies pour l'année. Ces performances témoignent de la capacité de la Banque à préserver ses équilibres financiers, à maintenir un niveau élevé de rentabilité et à concilier discipline prudentielle, soutien à l'économie et création de valeur durable. Elles traduisent également la confiance renouvelée des clients, des partenaires et des investisseurs, ainsi que l'efficacité d'une stratégie orientée vers la résilience et la performance de long terme.

Ces réalisations sont avant tout le fruit de l'engagement exemplaire de l'ensemble des collaborateurs. Leur professionnalisme, leur capacité d'adaptation et leur adhésion aux valeurs d'Attijari bank ont été déterminants pour mener à bien les transformations engagées dans un environnement en mutation rapide. L'investissement continu dans le développement des compétences, les parcours de carrière et l'évolution des pratiques managériales contribuent à renforcer l'alignement entre les ambitions individuelles et le projet collectif de la Banque.

À l'aube d'un nouveau cycle stratégique, Attijari bank aborde l'avenir avec confiance et lucidité. Forte d'un modèle plus agile, plus digital et plus responsable, la Banque poursuivra sa mission consistant à accompagner durablement ses clients, à soutenir le développement économique et social de la Tunisie et à créer une valeur partagée pour l'ensemble de ses parties prenantes. Dans cette perspective, elle entend

continuer à renforcer son engagement en matière d'ESG, tout en restant attentive aux opportunités de développement, dans une logique de croissance maîtrisée et durable, en cohérence avec ses fondamentaux et son positionnement de banque de référence.

Sommaire



RAPPORT D'ACTIVITÉ

12	1.	2025 : Une année où la Banque a élargi son empreinte, son impact et sa mission
14	2.	Une Banque qui accompagne le développement économique et social
15	3.	24 gouvernorats, 24 réalités, un seul réseau engagé
16	4.	Une inclusion financière multiforme, intégrée au modèle de transformation
		- Sur le terrain, une proximité active et engagée - Le digital, comme levier de démocratisation de l'accès - Les partenariats, accélérateurs d'accessibilité et de bancarisation - L'expertise, garantie d'un accompagnement juste et durable - Des voix du terrain qui témoignent de l'impact
24	5.	Le Plan Stratégique 2021–2025 : quatre mouvements qui ont tout changé
		- La relation client devient prédictive - La spécialisation du réseau devient un levier de performance - Le digital devient un moteur stratégique - L'organisation devient agile - Le client interne, nouveau pilier du management de la qualité
28	6.	Trois marchés, trois dynamiques gagnantes
		- Retail : La personnalisation devient une réalité - TPE : l'inclusion devient un moteur de croissance - Corporate : l'expertise devient différenciante
30	7.	La proximité réinventée : une relation plus humaine, plus fluide, plus intelligente
		- Des régions qui capitalisent sur leurs spécificités humaines - Des processus plus performants au service de la relation - La parole client comme marqueur de transformation
32	8.	La conformité et la responsabilité en action : une gouvernance plus exigeante, plus durable, plus engagée
34	9.	La certification de l'audit : un levier de confiance, de crédibilité et de performance durable
		- Audit général : rigueur, efficacité et reconnaissance - Filiales : un effet de levier sur l'audit interne et l'image locale - Actionnaires et collaborateurs : confiance, transparence et vision de long terme - Attijariwafa bank – Groupe : harmonisation, gouvernance et engagement - Régulateur – BCT : supervision renforcée et sécurité réglementaire - Clients : confiance et avantage concurrentiel
37	10.	La transformation digitale et l'efficacité opérationnelle : une performance industrielle au service du modèle bancaire
		- Une accélération digitale structurée et maîtrisée - Des avancées digitales à fort impact métier - Une modernisation technologique au service de la résilience - L'automatisation intelligente : un moteur d'efficacité durable - Réingénierie des processus et simplification des parcours - Un pilotage analytique renforcé de la performance
40		Conclusion : Une Banque moderne, humaine et tournée vers l'essentiel

RAPPORT INTÉGRÉ ESG

44	Une vision durable portée par une stratégie ESG solide
45	Une ambition : Être first leader sur les sujets de durabilité
46	Nos objectifs : notre feuille de route ESG à horizon 2030
50	Enjeux ESG
	Éditorial du Directeur Général
	Créer de la valeur partagée avec nos partenaires
	Biodiversité
	Œuvrer pour le développement des territoires
	Être exemplaire dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes
	Enjeux ESG avec nos collaborateurs
	Mécénat & Sponsoring
	Dialogue parties prenantes

RAPPORT FINANCIER

64	Activité & résultats
	Attijari bank en chiffres
	Dynamique de l'activité
	Résultats et rentabilité
	Evolution pluriannuelle des indicateurs clés
	Principaux ratios
	Positionnement sur le marché
75	Participations & Groupe Attijari bank
78	Actionnariat
81	Organes d'administration & de direction
	Composition nominative du conseil d'administration, cursus des membres et mandats dans d'autres sociétés
	Gouvernance
	Commissaires aux comptes
94	Evolution de l'action Attijari bank
96	Evolution prévisible et perspectives d'avenir
98	Affectation des résultats
	Rappel des dispositions statutaires relatives aux droits d'accès et de siège à l'Assemblée Générale Ordinaire
	Rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats
	Tableau des mouvements des capitaux propres
101	Etats Financiers
	Etats financiers individuels
	Etats financiers consolidés
110	Rapport des Commissaires aux Comptes
	Rapport Général
	Rapport Spécial
	Rapport sur les états financiers consolidés
132	Résolutions adoptées



rapport d'activité

1

2025 :

Une année où la Banque a élargi
son

empreinte,
son **impact**
et sa **mission**

2025 aura été une année charnière. Une année où Attijari bank n'a pas seulement poursuivi son développement : elle a redéfini sa manière d'être une banque, en se rapprochant encore plus des citoyens, des territoires et des entreprises.

Partout dans le pays – des Oasis du Sud au Nord-Ouest agricole en passant par les pôles industriels du Grand Tunis et les pôles touristiques du Cap Bon – un même message revient :

La Banque est devenue plus proche, plus moderne, plus intégrée.

Ce mouvement est l'aboutissement d'une stratégie mûrement réfléchie, construite sur un socle clair :

- moderniser le modèle ;
- renforcer la proximité ;
- accélérer l'innovation ;
- maximiser l'impact sur le terrain.

Une Banque qui accompagne le développement économique et social :

Depuis plus de trois décennies, Attijari bank s'est imposée comme un acteur structurant du paysage financier.

Mais en 2025, cette position s'est enrichie d'une nouvelle dimension :

- accompagner la transformation économique et territoriale du pays dans toutes ses nuances.

Une institution qui agit avec conscience

- une gouvernance renforcée et transparente ;
- une intégration croissante des critères ESG ;
- une gestion responsable des risques ;
- un engagement citoyen assumé.

À Attijari bank, l'enjeu n'est pas seulement de respecter les standards internationaux : il s'agit de bâtir une relation durable, fondée sur l'éthique, la confiance et la responsabilité.

24 gouvernorats, *un seul réseau* *engagé* 24 réalités,

Un réseau qui touche toutes les régions

Avec **182 agences** et un maillage complet des **24 gouvernorats**, la Banque accompagne des réalités locales parfois contrastées, mais toujours riches en opportunités.

Trois dispositifs qui changent la donne

- Dar Al Macharii, qui va au-devant des TPE, y compris dans les zones reculées.
- L'Académie Attijari bank, qui forme les équipes au plus près du terrain.
- Le Digital Center, qui connecte innovation et besoins des clients internes et externes.

Insight clé DG :

L'inclusion financière territoriale n'est plus une action ciblée : elle devient une dimension structurelle du modèle Attijari bank.

Une inclusion financière multiforme, intégrée au modèle de transformation

En 2025, l'inclusion financière n'est plus un dispositif périphérique : elle s'inscrit désormais au cœur du modèle opérationnel d'Attijari bank. L'inclusion financière se déploie à travers une approche multiforme, combinant proximité terrain, leviers digitaux, partenariats structurants et montée en compétence des équipes. Cette convergence des leviers permet d'agir simultanément sur l'accessibilité, l'équité territoriale et l'autonomisation économique.

1. Sur le terrain, une proximité active et engagée



دار المشاريع

À travers **Dar Al Macharii**, les antennes régionales de l'Académie et un ancrage effectif dans les **24 gouvernorats**, la Banque développe une relation directe avec les populations historiquement éloignées des circuits financiers classiques : entrepreneurs débutants, femmes rurales, jeunes diplômés et bénéficiaires de programmes publics.

L'écoute, la pédagogie et l'accompagnement constituent les fondements de cette approche, qui transforme l'inclusion en dynamique de développement durable.

دار المشاريع

2. Le digital, comme levier de démocratisation de l'accès

Le déploiement d'Attijari Up, la digitalisation des parcours et la généralisation de la vision client 360° ont permis de réduire significativement les barrières géographiques et opérationnelles. Ces dispositifs facilitent l'entrée en relation,

simplifient les démarches administratives et élargissent l'accès aux services bancaires, y compris dans les zones les plus éloignées. Le digital devient ainsi un véritable vecteur d'équité territoriale.

3. Les partenariats, accélérateurs d'accessibilité et de bancarisation

La collaboration avec Wafacash et la diversification des opérateurs de transferts de fonds (MTO) renforcent ce modèle inclusif. En multipliant les vecteurs de distribution, la Banque soutient l'économie des ménages, fluidifie les

transferts et consolide la bancarisation des flux financiers. Ces partenariats étendent l'empreinte de la Banque bien au-delà de son réseau traditionnel.

4. L'expertise, garantie d'un accompagnement juste et durable

Enfin, la montée en compétence des équipes constitue un levier structurant de l'inclusion. Les formations spécialisées, les parcours certifiants et le maillage des antennes de

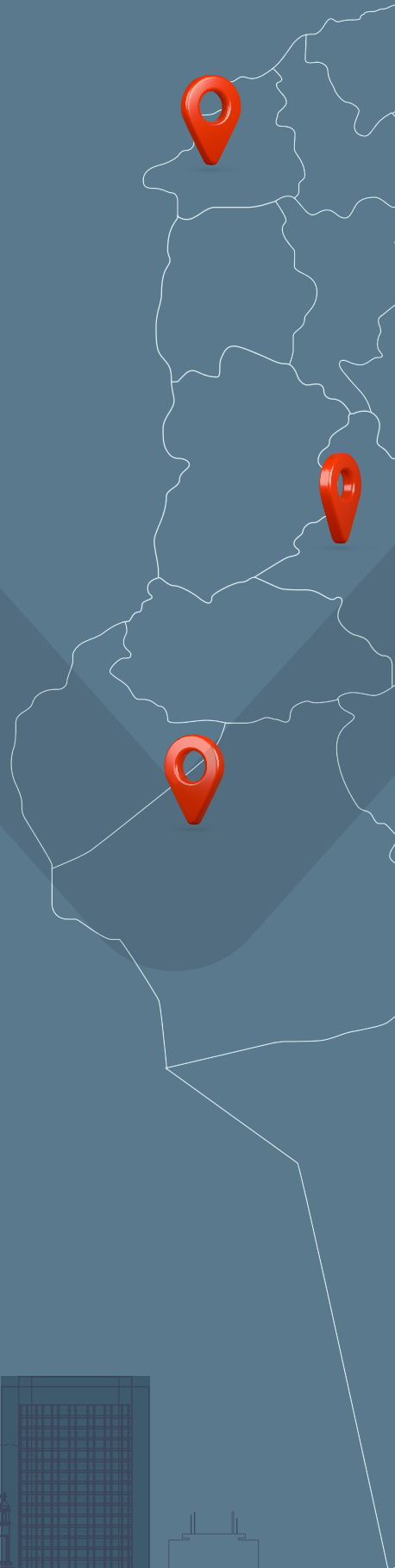
l'Académie renforcent la capacité des conseillers à accompagner l'ensemble des segments, quel que soit leur niveau de maturité financière ou leur localisation géographique.

Insight clé DG :

La Banque réitère son engagement de faire de l'inclusion financière un pilier de transformation durable.

L'inclusion ne se traduit plus uniquement par des produits ou des campagnes ponctuelles : elle devient un modèle global, alimenté par des dispositifs de proximité, des partenariats structurants et une vision responsable.

Des voix du terrain qui témoignent de l'impact





À Tunis

La data nous a permis de comprendre nos clients différemment.
Nous ne répondons plus : nous anticipons.

Directeur Régional Tunis

Dans le Nord et le Nord-Ouest

Le digital a rapproché les clients les plus éloignés.
Et Dar Al Macharii a donné confiance aux jeunes entrepreneurs.

Directeur Régional Nord & Nord-Ouest

Dans le Centre & Cap Bon

Nous voyons l'impact immédiat d'Attijari Up et de la spécialisation réseau.
Les clients sont plus à l'aise, mieux accompagnés.

Directeur Régional Centre & Cap Bon

Dans le Sud

Les distances sont longues ici.
Quand la Banque modernise un processus, c'est une journée de gagnée pour nos clients.

Directeur Régional Sud



Témoignage du Directeur de la Région de Tunis

L'année 2025 marque un tournant majeur pour notre région, portée par l'accélération de la transformation initiée au début du Plan Stratégique 2021–2025. À Tunis, cette dynamique s'est particulièrement traduite par une nouvelle approche relationnelle, plus proactive, rendue possible grâce à l'exploitation de la data et aux outils digitaux renforcés.

L'ouverture d'agences spécialisées et le déploiement de la Client Service Team nous ont permis de mieux accompagner les professionnels, les entreprises et les clients haut de gamme. Nous observons une amélioration nette de la satisfaction client, mais surtout une capacité plus forte à anticiper les besoins, notamment grâce aux parcours digitalisés et à la montée en compétence des équipes.

Cette transformation n'a pas seulement modernisé nos pratiques : elle a renforcé notre rôle de banque de proximité, capable de conjuguer expertise, rapidité et innovation au cœur de la capitale.



Témoignage du Directeur des Régions Nord & Nord-Ouest

Les régions du Nord et du Nord-Ouest ont bénéficié d'une impulsion nouvelle grâce à la modernisation du réseau, à la création d'agences spécialisées et au renforcement des centres d'affaires. Ces avancées ont permis de mieux répondre à la diversité de nos territoires, où coexistent activités industrielles, agricoles et touristiques.

Le réseau Dar Al Macharii, en particulier, a généré un impact fort auprès des TPE et jeunes entrepreneurs. En 2025, nous avons intensifié nos actions d'accompagnement, de formation et de networking, consolidant ainsi notre rôle d'acteur incontournable du développement économique régional.

La transition digitale, appuyée par les solutions déployées par le Digital Center, a également simplifié l'accès aux services bancaires dans les zones les plus éloignées. Aujourd'hui, nos clients bénéficient d'une banque plus accessible, plus fluide et mieux adaptée à leurs réalités locales.



Témoignage du Directeur des Régions Centre & Cap Bon

Dans le Centre et au Cap Bon, notre priorité en 2025 a été de consolider notre proximité client tout en soutenant les secteurs moteurs de la région : l'agro-industrie, le tourisme, l'artisanat et les PME exportatrices. Grâce à la segmentation affinée et aux nouveaux outils de pilotage, nous avons pu proposer des offres plus ciblées et un accompagnement plus pertinent.

Les entreprises ont particulièrement bénéficié du nouveau modèle de prise en charge, soutenu par les portefeuilles spécialisés et les compétences renforcées de nos équipes commerciales. Quant aux clients particuliers, l'arrivée progressive de Attijari Up a créé une expérience digitale plus fluide et intuitive, renforçant l'usage des services à distance.

Cette année a confirmé que notre région dispose d'un potentiel considérable, et notre rôle est de continuer à catalyser ce potentiel par une banque engagée, agile et tournée vers l'impact local.



Témoignage du Directeur de la Région Sud

Le Sud a pleinement bénéficié de la refonte organisationnelle menée au sein de la Banque. La simplification des processus, l'agilité renforcée et la modernisation de notre réseau ont permis d'améliorer significativement la qualité du service, dans une région où la distance et les spécificités territoriales exigent une forte proximité opérationnelle.

En 2025, nos actions ont particulièrement porté sur l'accompagnement des entrepreneurs, des PME locales et des filières agricoles, tout en facilitant l'accès aux services digitaux pour les clients particuliers. La digitalisation des parcours – notamment pour les crédits et pour les TRE – a constitué un gain majeur dans des zones auparavant dépendantes des interactions physiques.

Aujourd'hui, la région Sud est engagée dans une dynamique positive : nos clients y trouvent une banque plus intégrée, plus efficace, et résolument engagée pour le développement économique local.

Le Plan Stratégique 2021-2025 : quatre mouvements qui ont tout changé

L'achèvement du plan stratégique a permis à la Banque d'opérer quatre transformations majeures, fondant un nouveau modèle bancaire moderne et performant.

1. La relation client devient prédictive

La Banque est passée d'un modèle réactif à un modèle proactif, appuyé sur plusieurs leviers clés :

- La segmentation avancée ;
- La vision 360° et une exploitation plus prononcée de la donnée ;
- Les campagnes data et pushes marketing performants permettant une optimisation de l'effort commercial avec un taux de contribution aux concrétisations à hauteur de 30% ;
- La co-innovation avec les clients : dix focus groupes ont été organisés, couvrant les segments Particuliers, TPE, PME, et Grandes Entreprises.

Insight clé DG :

La Banque sait désormais détecter une opportunité client avant même qu'elle ne soit exprimée. Le modèle relationnel proactif, personnalisé et piloté par la data permet une relation plus experte, plus personnalisée et plus efficace.

2. La spécialisation du réseau devient un levier de performance

53 agences spécialisées ont été déployées permettant à la Banque de proposer une expérience adaptée aux besoins des segments :

- montée en gamme Retail ;
- accompagnement renforcé des PME ;
- prise en charge experte des TPE ;
- services sophistiqués pour les clients les plus exigeants.

Les effets observés se traduisent par des impacts concrets et mesurables :

- une relation Conseiller-Client plus experte, plus fluide, plus valorisée. La qualité de la prise en charge en agence s'est nettement améliorée avec un score de Satisfaction > 90% ;
- une dynamique commerciale nettement stimulée, se traduisant par une amélioration significative des performances ;
- une optimisation du temps commercial permettant une prise en charge plus efficace, plus personnalisée et à plus forte valeur stratégique.

Insight clé DG :

La spécialisation ne segmente pas les clients : elle élève la qualité de service et renforce l'intensité relationnelle.

La Banque s'est vue décerner à ce titre le prestigieux prix « Best Bank for customer Experience » par Euromoney Award.

3. Le digital devient un moteur stratégique

La création du Digital Center marque un tournant stratégique.

Attijari bank a :

- modernisé son parc technologique ;
- digitalisé les parcours clés (TRE, crédit immobilier, crédits à la consommation) ;
- lancé Attijari Up, nouvelle application mobile hautement ergonomique ;
- intégré la data, l'agilité et la cybersécurité au cœur de son dispositif.

Le digital devient ainsi un accélérateur de performance, de fluidité et d'expérience client :

- la réduction de l'obsolescence applicative, au bénéfice de la fiabilité et la pérennité des outils ;
- l'offre d'une nouvelle expérience utilisateur grâce à Attijari Up ;
- l'entrée en relation TRE, transformant l'acquisition ;
- la digitalisation du crédit immobilier ;
- la valorisation de la data en tant qu'actif stratégique.

Insight clé DG :

Le digital ne remplace pas la relation humaine : il la magnifie.



4. L'organisation devient agile

La Banque a allégé ses structures, fluidifié ses processus et investi massivement dans le capital humain.

Avec des milliers de jours de formation, huit antennes régionales de l'Académie et un modèle RH modernisé, Attijari bank renforce son leadership humain et opérationnel :

- simplification des processus ;
- réduction des silos ;
- montée en compétences massive ;
- déploiement de 8 antennes régionales pour l'Académie.

5. Le client interne, nouveau pilier du management de la qualité

La transformation de la relation client s'est accompagnée d'une évolution majeure du management de la qualité interne :

- un dispositif structuré de remontée des pistes d'amélioration continue a été mis en place, s'appuyant sur 40 relais qualité et couvrant 25 domaines métiers.

Ce réseau agit désormais comme un véritable capteur de performance opérationnelle, fluidifiant les ajustements, sécurisant les processus et accélérant la mise en œuvre des actions correctives.

Insight clé DG :

La transformation interne est devenue l'un des premiers leviers de transformation externe.

La Banque ne se contente plus d'anticiper les besoins clients : elle co-construit désormais ses offres avec eux, en s'appuyant sur une culture qualité intégrée, orientée impact, performance et amélioration continue.

Trois marchés, trois dynamiques gagnantes

1. Retail : La personnalisation devient une réalité

Les clients Retail bénéficient désormais :

- d'une relation plus experte ;
- de nouveaux produits (Flex, Step Up, Signature, Exclusive) ;
- d'un accompagnement digitalisé.

Grâce à la spécialisation et aux parcours modernisés :

- la satisfaction progresse, (NPS : +4pt) ;
- l'offre s'enrichit (Flex, Step Up, Signature, Exclusive...) ;
- le digital soutient la conquête et l'activation.

Insight clé DG :

Cette évolution constitue l'un des chantiers majeurs du Plan Stratégique 2021-2025, porté par la conviction que la banque de demain repose sur :

- l'excellence relationnelle ;
- la compréhension fine des besoins ;
- la capacité à accompagner chaque client de manière personnalisée.

2. TPE : l'inclusion devient un moteur de croissance

Dar Al Macharii a démontré que l'impact social peut être un levier de performance :

- un millier de participants aux formations ;
- neuf partenariats régionaux ;
- plus d'une centaine de femmes artisanes formées et accompagnées.

Dar Al Macharii devient ainsi une référence nationale pour :

- l'accompagnement terrain ;
- les formations ;
- le networking ;
- les financements dédiés ;
- le soutien aux femmes, aux jeunes et aux entrepreneurs ruraux.



Insight clé DG :

Une TPE accompagnée, c'est une famille stabilisée, un emploi créé, un territoire dynamisé. La Banque s'impose ainsi comme acteur majeur de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire.

3. Corporate : l'expertise devient différenciante

Le segment Corporate bénéficie :

- d'une prise en charge par des senior bankers dédiés ;
- d'une approche spécialisée ;
- d'offres innovantes (Connectivité Client, TapPay) ;
- d'une accélération dans les services transactionnels.

Attijari bank consolide sa position de partenaire stratégique des entreprises nationales.

Les solutions co-développées avec les clients confirment la capacité d'innovation de la Banque.

Insight clé DG :

L'innovation corporate n'est plus une option technologique : c'est un avantage compétitif. Les solutions co-développées avec les clients confirment la capacité d'innovation de la Banque.

La proximité réinventée : une relation plus humaine, plus fluide, plus intelligente

Attijari bank a bâti une nouvelle façon d'être proche :

- une proximité humaine renforcée ;
- une proximité territoriale assumée ;
- une proximité digitale réinventée.

En 2025, cette proximité devient aussi mesurable, pilotée et orientée impact.

La vision client 360°, les outils CRM, l'omnicanalité progressive et la spécialisation du réseau ne transforment plus seulement les interactions : ils élèvent durablement les standards de qualité de service sur l'ensemble du territoire.

1. Des régions qui capitalisent sur leurs spécificités humaines

La performance relationnelle prend désormais des formes différenciées selon les territoires :

Régions Centre & Cap Bon & Sud

- excellente qualité d'accueil ;
- fluidité dans les opérations de caisse ;
- satisfaction client de 95%.

Région Tunis

- proximité renforcée du réseau ;
- appréciation de la qualité de l'information communiquée ;
- taux de satisfaction de 96%.

Région Nord & Nord-Ouest

- qualité de la prise en charge commerciale ;
- accessibilité élevée des conseillers ;
- satisfaction de 94%.

Ces performances illustrent une réalité forte : La proximité ne s'uniformise pas, elle s'adapte, se personnalise et se bonifie selon les territoires.

2. Des processus plus performants au service de la relation

La transformation ne s'est pas limitée au relationnel visible :

- ▶ Les KPI de performance des processus ont progressé, notamment sur six parcours clients majeurs, portant sur trois domaines structurants :
 - le crédit ;
 - les transferts internationaux ;
 - la monétique.

Cette amélioration renforce la fluidité, la fiabilité et la qualité perçue de bout en bout.



3. La parole client comme marqueur de transformation

La transformation n'est pas seulement visible dans les chiffres, elle est perceptible dans les parcours humains.

Ces témoignages de terrain constituent l'un des marqueurs les plus significatifs de l'année qui confirment la solidité de cette évolution :

- « une banque de référence »
- « un appui inconditionnel »

Ces verbatims traduisent une relation désormais fondée sur la confiance, la constance et la valeur créée dans la durée.

Insight clé DG :

La proximité n'est plus seulement un réseau physique :
C'est une expérience complète, mesurée, pilotée et ressentie, où la performance opérationnelle, la qualité humaine et l'impact client avancent désormais ensemble.

La conformité et la responsabilité en action : une gouvernance plus exigeante, plus durable, plus engagée



L'année 2025 s'est imposée comme un tournant majeur pour le secteur bancaire, marquée par l'entrée en vigueur d'un cadre réglementaire renforcé et la mise en application de réformes structurantes adoptées en 2024.

Dans ce contexte exigeant, la Banque a su transformer la contrainte réglementaire en un véritable levier de performance durable :

- une conformité réglementaire anticipée et maîtrisée ;
- une gouvernance prudentielle renforcée ;
- une responsabilité sociale consolidée ;
- une modernisation profonde des dispositifs LAB-FT ;
- une gestion plus rigoureuse et plus transparente des fonds confiés.

L'intégration des nouvelles normes prudentielles et comptables ainsi que la mise en conformité avec la réglementation BCT, a été menée avec anticipation et rigueur. Cette transition renforce la qualité de l'information financière, consolide les modèles de gestion des risques et contribue durablement à la résilience du bilan. Elle s'inscrit dans une démarche de transparence accrue et de responsabilité économique vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes.

Parallèlement, l'encadrement renforcé de la commercialisation des produits et services bancaires a été déployé dans une logique résolument orientée client. L'adaptation des dispositifs internes, l'évolution des pratiques commerciales et l'optimisation de la communication client traduisent un engagement réitéré en faveur de l'éthique, de la protection et de l'inclusion financière durable.

Sur le plan social, la mise en conformité avec les nouvelles obligations relatives à la limitation des contrats à durée déterminée et à l'interdiction du recours à la sous-traitance

a conduit à une transformation profonde des politiques RH. Cette évolution a permis d'ancrer une gouvernance interne fondée sur le bien-être, la transparence et la valorisation du capital humain.

La mise en œuvre de la nouvelle réglementation relative aux chèques a également marqué une étape importante. En sécurisant l'émission, le traitement et le suivi des chèques, cette réforme renforce la fiabilité des transactions et la prévention des incidents de paiement. Notre banque a adapté ses processus opérationnels, renforcé ses contrôles et accompagné ses clients dans l'appropriation de ces nouvelles exigences, contribuant ainsi à l'intégrité du système financier.

Enfin, l'adoption du projet Smart Compliance marque une étape décisive dans la modernisation des dispositifs LAB-FT :

- digitalisation des contrôles ;
- automatisation avancée des analyses ;
- optimisation des parcours de conformité.

Ce projet renforce significativement les capacités de prévention, de détection et de gestion des risques liés au blanchiment et au financement du terrorisme. Il consacre l'intégration de la conformité au cœur du modèle opérationnel et positionne la LAB-FT comme pilier stratégique de la gouvernance.

L'ensemble de ces avancées repose sur une mobilisation transversale de toutes les composantes de l'organisation : lignes métiers, fonctions support, systèmes d'information, juridique et conformité. Cette dynamique collective a permis de répondre pleinement aux nouvelles exigences réglementaires tout en consolidant notre positionnement d'acteur bancaire engagé et durable.

Insight clé DG :

La conformité n'est plus une simple obligation réglementaire : elle devient un moteur de confiance, de performance durable et d'engagement RSE au cœur de notre modèle bancaire.

La certification de l'audit : un levier de confiance, de crédibilité et de performance durable



La certification de l'audit par l'IFACI (Institut Français de l'Audit Interne et du Contrôle Interne) s'impose comme un marqueur fort de maturité en matière de gouvernance, de conformité et de transparence.

Elle dépasse le cadre du contrôle pour devenir un véritable vecteur de création de valeur, au service de la performance globale et de la confiance durable :

- une méthodologie d'audit renforcée ;
- une crédibilité accrue des dispositifs de contrôle ;
- une reconnaissance professionnelle consolidée ;
- une gouvernance plus lisible et plus robuste ;
- une dynamique d'amélioration continue ancrée.



1. Audit général : rigueur, efficacité et reconnaissance

La certification de l'audit général a permis un renforcement significatif de l'efficacité des travaux, de la structuration des démarches et de la robustesse méthodologique. Elle apporte une crédibilité renforcée aux missions réalisées,

tout en valorisant le professionnalisme des équipes d'audit. Au-delà de la reconnaissance interne, cette certification élève les standards de qualité et inscrit l'audit dans une logique durable d'excellence et de performance.

2. Filiales : un effet de levier sur l'audit interne et l'image locale

Au niveau des filiales, la certification agit comme un puissant levier de renforcement du contrôle interne local. Elle contribue directement à la valorisation de leur image institutionnelle et renforce leur crédibilité auprès des partenaires locaux.

Elle favorise également l'intégration des filiales dans une dynamique structurée d'amélioration continue, en parfaite cohérence avec les exigences du Groupe.

3. Actionnaires et collaborateurs : confiance, transparence et vision de long terme

La certification consolide la confiance des actionnaires dans la gouvernance de la Banque, renforce la crédibilité de l'établissement auprès des investisseurs et améliore durablement son image financière.

Pour les collaborateurs, elle constitue un repère structurant, favorisant l'appropriation des bonnes pratiques, l'adhésion aux processus de contrôle et l'ancrage d'une culture d'amélioration continue. Elle soutient ainsi l'alignement stratégique du Groupe sur les meilleures pratiques internationales.

4. Attijariwafa bank – Groupe : harmonisation, gouvernance et engagement

À l'échelle du Groupe Attijariwafa bank, la certification contribue à l'harmonisation des pratiques, au renforcement de la gouvernance et à l'élévation des standards professionnels. Elle accroît la crédibilité globale du Groupe, renforce la

confiance des investisseurs et partenaires internationaux et stimule l'engagement ainsi que la responsabilisation de l'ensemble des collaborateurs.

5. Régulateur – BCT : supervision renforcée et sécurité réglementaire

Pour le régulateur, la certification constitue un gage de fiabilité et de confiance dans la gouvernance de la Banque. Elle contribue à la réduction des risques de non-conformité et au renforcement de la sécurité du dispositif réglementaire, tout en améliorant l'efficacité de la supervision.

6. Clients : confiance et avantage concurrentiel

Pour les clients, la certification renforce la confiance dans l'institution bancaire et consolide son image de marque. Elle participe directement à l'optimisation du positionnement

concurrentiel de la Banque, en incarnant un engagement tangible en faveur de la transparence, de la fiabilité et de la sécurité.

Insight clé DG :

La certification de l'audit n'est pas un aboutissement : c'est un moteur de confiance partagée, d'excellence opérationnelle et de gouvernance durable, au service de toutes les parties prenantes.



La transformation digitale et l'efficacité opérationnelle : une performance industrielle au service du modèle bancaire

En 2025, Attijari bank a franchi une nouvelle étape dans la structuration de son modèle technologique et opérationnel. La transformation digitale ne constitue plus un chantier isolé, mais un levier pleinement intégré à la performance globale, à la qualité de service et à la résilience du modèle opérationnel.

- une architecture IT modernisée et sécurisée ;
- une industrialisation avancée des processus ;
- une gouvernance technologique unifiée ;
- une organisation plus agile et plus performante.

1. Une accélération digitale structurée et maîtrisée

Grâce à une coordination renforcée avec le Groupe et à la montée en puissance du Centre de Compétence Digitale, la Banque a déployé en 2025 quatorze livrables stratégiques majeurs, couvrant aussi bien les parcours clients que les processus internes.

L'adoption accrue de technologies modernes a permis une réduction significative du time-to-delivery, traduisant une capacité renforcée à transformer rapidement les besoins métiers en solutions opérationnelles.

L'année a notamment été marquée par :

- l'extension des parcours digitaux à de nouveaux segments de clientèle ;
- la progression significative de la rationalisation applicative ;
- l'industrialisation de l'automatisation des processus ;
- la montée en maturité Data et l'expérimentation des usages de l'intelligence artificielle.

2. Des avancées digitales à fort impact métier

Sur le segment Retail, le lancement de Attijari Up a marqué une refonte majeure de l'expérience mobile, combinant ergonomie, performance et enrichissement fonctionnel. La Carte Flex est venue compléter cette dynamique en répondant aux nouveaux usages de paiement digital.

Sur le segment Corporate, l'ouverture progressive du core banking à l'écosystème externe a constitué une avancée structurante vers l'Open Banking, à travers le déploiement d'API et la mise en place de la connectivité avec les entreprises. L'intégration avec la plateforme Tunichèque confirme, par ailleurs, l'engagement actif de la Banque dans les dispositifs nationaux de modernisation des paiements.

3. Une modernisation technologique au service de la résilience

Le taux de modernisation du parc applicatif s'est nettement amélioré en 2025, traduisant un rattrapage technologique majeur. Cette évolution s'est accompagnée d'un renforcement significatif du dispositif de cybersécurité, à travers :

- la supervision avancée ;
- la modernisation des infrastructures de sécurité ;

- le durcissement des contrôles d'accès ;
- la sensibilisation renforcée des collaborateurs (27 actions dédiées).

Cette approche a permis de sécuriser l'ouverture de l'écosystème, tout en consolidant la continuité des services et la confiance des clients.

4. L'automatisation intelligente : un moteur d'efficience durable

En 2025, 11 nouveaux processus ont été automatisés, portant à 24 le nombre total de processus partiellement ou totalement robotisés. Ces automatisations couvrent le front, le middle et le back-office, permettant :

- la continuité et la fiabilité de l'exécution des opérations sensibles ;
- la réduction significative des délais de traitement ;

- la réallocation des ressources vers des missions à plus forte valeur ajoutée.

Des cas concrets illustrent ces gains :

- la robotisation des redressements des opérations monétiques ;
 - l'automatisation de la saisie des virements SGMT ;
 - l'optimisation du traitement des effets, avec un gain de temps client de plusieurs heures.
-

5. Réingénierie des processus et simplification des parcours

La Banque a poursuivi une démarche structurée de reengineering des processus critiques, fondée sur l'analyse des chaînes de valeur, l'identification des points de friction et l'élimination des redondances.

Cette refonte globale a permis :

- la fluidité renforcée des workflows ;
- la réduction des délais de traitement ;

- la cohérence accrue entre les canaux physiques et digitaux.

La refonte du processus de gestion des chèques illustre cette capacité d'adaptation rapide aux nouvelles exigences réglementaires, dans une logique à la fois opérationnelle et orientée client.

6. Un pilotage analytique renforcé de la performance

Le dimensionnement des activités repose désormais sur des modèles analytiques avancés, fondés sur la mesure précise des volumes, des charges et des capacités de traitement.

Cette approche permet :

- l'anticipation plus fine des tensions opérationnelles ;
- l'allocation optimisée des ressources ;

- la stabilisation durable des unités opérationnelles.

Elle contribue directement à la réduction des coûts récurrents, à l'amélioration du ratio d'efficacité et à la soutenabilité économique du modèle.

Insight clé DG :

La transformation digitale et l'efficacité opérationnelle ne sont plus des chantiers techniques : elles constituent désormais un socle stratégique de performance, de résilience et de compétitivité durable.

Conclusion : Une Banque moderne, humaine et tournée vers l'essentiel

2025 restera comme l'année où Attijari bank aura franchi une nouvelle étape : celle d'un acteur financier qui n'accompagne pas seulement l'économie structurée, mais ouvre davantage la voie à l'inclusion, à l'accessibilité et à la modernité.

L'ambition d'être le partenaire de choix pour une Tunisie meilleure s'est concrétisée à travers des initiatives structurantes :

- la transformation du réseau ;
- l'essor de la digitalisation ;
- la montée en compétences des équipes ;
- la mise en place de nouveaux relais d'inclusion financière, en partenariat stratégique avec des acteurs spécialisés.

La Banque est aujourd'hui : plus agile, plus experte, plus digitale, plus proche & plus responsable.

Elle avance avec une conviction claire :

« Etre une banque qui crée de la valeur, qui accompagne les transformations, et qui reste fidèle à sa mission citoyenne »

Attijari bank entre désormais dans son nouveau cycle stratégique avec une certitude : le meilleur est devant nous, car la transformation la plus durable est celle qui place l'humain et l'impact au cœur de ses priorités.



rapport intégré **ESG 2025**



P. 50

ENJEUX ESG

Portée par sa nouvelle feuille de route stratégique à l'horizon 2030 du Groupe AWB, la Banque poursuit la décarbonation de ses portefeuilles, et renforce son offre de solutions et ses partenariats au service de la transition écologique. Son ambition est d'être un moteur clé dans la transformation des économies, et de contribuer ainsi à bâtir un avenir meilleur et durable.



P. 85

GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Banque y compris celles en matière d'ESG. La Direction Générale, assistée du Comité Exécutif, propose et met en œuvre le plan stratégique pour renforcer la performance durable de la Banque.

P. 62

PERFORMANCE

La Banque vise à créer de la valeur à long terme pour l'ensemble de ses parties prenantes.



Une vision durable portée par une stratégie ESG solide

En tant qu'acteur bancaire responsable et engagé, la Banque exerce ses missions dans le plus grand respect des normes environnementales, sociales, et de gouvernance, en poursuivant sa vocation de créer de la valeur partagée avec ses parties prenantes. Il s'agit d'une démarche ESG portée par le top management de l'entreprise et déployée à tous les niveaux de l'entreprise par les collaborateurs au sein de la Banque et de ses partenaires.



UNE AMBITION : ÊTRE UN LEADER DE RÉFÉRENCE SUR LES SUJETS DE DURABILITÉ

Développer des activités durables et rentables

La Banque renforce ses ambitions ESG afin de consolider son leadership dans la transition écologique et sa contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies en ciblant plus particulièrement l'inclusion financière (ODD 1 et 8), l'égalité entre les sexes (ODD 5), l'accès à une énergie propre et abordable (ODD 7), la lutte contre le changement climatique (ODD 13), la paix, la justice et les institutions efficaces (ODD 16). Ces priorités guident l'ensemble des actions de la Banque, qu'il s'agisse de ses engagements sociétaux, de l'innovation produit, de la mobilisation des financements ou de la conduite de ses opérations internes.



Accélérer la décarbonation de ses activités avec de nouvelles cibles

La Banque est engagée dans un processus d'alignement de ses financements sur des trajectoires compatibles avec l'objectif de la CDN3.0 (contribution déterminée au niveau des nations) de la Tunisie, en priorisant les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre.



Nos Objectifs
**NOTRE FEUILLE
DE ROUTE ESG
À HORIZON 2030**



Le positionnement stratégique de la Banque en matière ESG s'appuie sur la vision du Groupe Attijariwafa bank basée sur une analyse de double matérialité, croisant les impacts de ses activités sur la société et l'environnement, et les risques ESG susceptibles d'affecter sa performance, sa solvabilité ou son accès au financement. Cette approche a permis d'identifier les enjeux critiques, de les hiérarchiser et de les intégrer dans les dispositifs stratégiques, opérationnels et réglementaires à l'échelle de l'ensemble des entités de la Banque.

La feuille de route de la Banque repose sur les trois piliers fondamentaux de l'environnement, du social et de la gouvernance, consolidés à travers une gouvernance dédiée, et un socle d'indicateurs ESG aligné sur les standards internationaux.

La feuille de route ESG : une dimension transversale et stratégique, inspirée de la feuille de route Globale Groupe AWB

Durabilité et ESG

1. Environnement

1. Réduction des émissions AWB (scope 1, 2 et 3 upstream)
2. Gestion des ressources hydriques
3. Financement de la transition énergétique et énergies vertes
 - Financement de la transition énergétique et de la réduction des impacts du stress hydrique (FP)
 - Transformation énergétique des PME
 - Enrichissement continu de l'offre verte
4. Risk Management Framework
 - Intégration des risques ESG dans le cadre global de gestion des risques.

2. Durabilité sociale

1. Initiatives RH
 - Initiatives DEI (Diversité, Équité et Inclusion)
 - Bien-être des collaborateurs
 - Social
2. Communautés
 - Inclusion financière
 - Entrepreneuriat
 - Art & culture

3. Gouvernance

1. Gouvernance responsable et transparente
 - Ethique des affaires
 - Gouvernance impartiale et inclusive
 - Chaîne de valeur approvisionnement et achats responsables

4. Data, reporting financier et extra-financier, rating, communications

5. Gouvernance, organisation et change management

OBJECTIFS EXTRA-FINANCIERS

- Réduction de **20%** de notre empreinte carbone d'ici 2030 dont l'exposition de nos portefeuilles au secteur de la production de pétrole et de gaz



- Lancement d'une offre Green diversifiée pour accompagner la transition de nos clients



- Plus de **45%** de femmes au niveau nos collaborateurs d'ici 2030

La Banque est entièrement mobilisée pour l'exécution de la feuille de route stratégique ESG et l'atteinte des objectifs fixés en vue de renforcer son engagement de banque durable.

Les équipes sont pleinement engagées dans la réalisation des priorités stratégiques qui vont contribuer à la concrétisation des objectifs stratégiques et financiers.

ENJEUX ESG

Animée par sa feuille de route stratégique ESG à horizon 2030, la Banque poursuit ses efforts de décarbonation de ses activités et élargit son offre de solutions et de partenariats dédiés à la transition écologique.

La Banque entend jouer un rôle déterminant dans la transformation des modèles économiques et contribuer activement à l'émergence d'un avenir durable et responsable.



Éditorial du Directeur Général

Le développement durable à tous les niveaux pour une performance durable

Dans un monde en profonde mutation, marqué par des défis environnementaux, sociaux et économiques sans précédent, notre responsabilité en tant qu'institution bancaire est plus que jamais centrale. La performance durable ne peut plus être dissociée de l'impact que nous générons sur la société, l'économie et l'environnement. C'est dans cette conviction que nous avons fait de l'ESG un pilier structurant de notre stratégie et de notre modèle de création de valeur à long terme.

Notre ambition est claire : conduire une transformation positive, utile à nos clients, à nos collaborateurs et aux territoires que nous servons. Être une banque responsable, c'est avant tout accompagner les transitions énergétiques, économiques et sociales tout en restant fidèle à notre mission de financeur de l'économie réelle. C'est également assumer pleinement notre rôle d'employeur responsable, en plaçant le développement des talents, l'inclusion et le bien-être au cœur de notre culture d'entreprise.

L'intégration des enjeux ESG dans l'ensemble de nos activités constitue aujourd'hui un puissant levier de transformation opérationnelle. Nous repensons nos métiers, modernisons nos pratiques et faisons évoluer nos modèles afin de concevoir des solutions à forte valeur ajoutée. Cette dynamique nous permet d'accompagner efficacement nos clients dans

leurs nouveaux besoins, tout en renforçant la résilience et la pertinence de notre offre dans un environnement en constante évolution.

Conscients que la transition durable repose sur l'innovation et la coopération, nous avons entrepris de construire un écosystème ESG structuré, ouvert et tourné vers l'avenir. En renforçant nos partenariats avec des acteurs innovants, des start-up et des experts, nous intensifions notre capacité à développer des solutions à impact positif. Cet écosystème vise à soutenir la transformation de nos métiers et à proposer à nos clients des réponses concrètes et adaptées aux enjeux environnementaux et énergétiques.

Dans cette même logique, nous nous préparons au lancement d'une offre verte dédiée aux entreprises et aux particuliers, conçue pour les accompagner durablement dans leurs défis énergétiques et environnementaux. Cette initiative illustre notre volonté de conjuguer innovation, responsabilité et création de valeur partagée.

Être un leader de l'ESG est un engagement de long terme qui exige cohérence, exigence et transparence. Ce rapport ESG intégré témoigne de notre démarche, de nos avancées et des axes de progrès qui continueront de guider notre action. Ensemble avec nos parties prenantes, nous poursuivrons notre trajectoire vers une banque plus durable, plus inclusive et résolument tournée vers l'avenir.

UN ENGAGEMENT FORT POUR UN MONDE PLUS DURABLE

- Accélérer la décarbonation de nos activités

- Risk Management Framework
Intégration des risques ESG dans le cadre de la gestion globale des risques

- Agir pour le développement économique et social des communautés



ACCROÎTRE NOS CONTRIBUTIONS E&S

- Financer la transition énergétique et énergies vertes

SOUTENIR LA CROISSANCE VERTE

- Investir dans la transition énergétique

- Accompagner la transformation énergétique des entreprises

ÊTRE EXEMPLAIRE DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES

- Être un employeur responsable

S'ASSOCIER À DES PARTENAIRES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS L' ESG

- Réduire de 20% notre empreinte carbone d'ici 2030

- Créer des partenariats solides pour soutenir les objectifs ESG

- Accroître nos actions RSE

- Renforcer les échanges avec les parties prenantes



Créer de la valeur partagée avec nos partenaires

Développer des coalitions d'acteurs engagés afin de soutenir efficacement la transition

Nous faisons le choix de l'intelligence collective pour concevoir les solutions les plus pertinentes en matière de financement de la transition environnementale.

ACCREDITATION AU FONDS VERT POUR LE CLIMAT (GCF)

En février 2019, Attijariwafa bank est devenue la 7^{ème} banque commerciale au monde à obtenir l'accréditation du Fonds Vert pour le Climat des Nations Unies (GCF), avec une couverture régionale sur l'Afrique comprenant la filiale Attijari bank Tunisie. Cette accréditation lui permet de mobiliser, aux côtés de ses clients publics et privés, des financements et garanties du GCF pouvant atteindre plus de 250 millions USD par projet.

DES PARTENARIATS PROPULSEURS DE LA FINANCE DURABLE

La Banque et l'IFC (International Finance Corporation), membre du Groupe banque mondiale, ainsi que la BERD, ont conclu un accord de collaboration visant à accélérer le développement de la finance durable. Cet accord ambitionne de faciliter la mise en place de solutions de financement diversifiées, notamment à travers le cofinancement de projets ou des mécanismes de partage des risques, afin de mobiliser davantage d'investissements privés en faveur de la transition environnementale et sociale en minimisant les risques ESG.

Ce partenariat a également pour finalité d'accompagner des projets de finance durable favorisant l'accès à l'énergie, à l'eau, ainsi que l'ensemble des initiatives de mitigation ou d'adaptation aux changements climatiques.

UN HUB D'INNOVATION RÉUNISSANT DES START-UPS SPÉCIALISÉES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Banque poursuit la construction d'un écosystème destiné à stimuler l'innovation au service de l'évolution de ses métiers et de l'accompagnement de ses clients dans leur transition. Dans cette dynamique, la Banque a consolidé son dispositif d'innovation autour des thématiques durables en collaborant avec des start-ups spécialisées dans la réduction de l'empreinte carbone et l'optimisation de l'impact environnemental de ses activités. En complément, une attention particulière a été portée au développement de solutions liées à l'économie circulaire, à la gestion optimisée des ressources en eau et à la dématérialisation des processus, afin de tendre vers le zéro papier.

► **Production d'énergie renouvelable** : Installation d'une centrale photovoltaïque d'une capacité de **1,3 MW** en régime d'autoconsommation, permettant de couvrir une part significative des besoins énergétiques du siège et de réduire la dépendance aux énergies fossiles.

► **Efficacité énergétique des bâtiments** : Remplacement progressif de l'éclairage conventionnel par des **systèmes LED à haute performance énergétique**, accompagné de la modernisation des installations de climatisation afin d'optimiser la consommation électrique et de **réduire les émissions indirectes de CO₂**.

- ▶ **Gestion des effluents et des déchets** : Collecte de **450 kg de déchets**, avec un taux de recyclage atteignant **90%**, traduisant un renforcement des pratiques d'économie circulaire et de réduction de l'empreinte environnementale.
- ▶ **Dématérialisation et sobriété numérique** : Lancement effectif du projet « **Zéro Papier** », visant la dématérialisation des processus internes et la réduction significative de la consommation de papier.

Maintenir une gestion des risques ESG aux meilleurs standards : Mise en place d'un système de gestion des risques environnementaux et sociaux pour le financement des entreprises

Afin de mieux prendre en compte les risques environnementaux et sociaux de ses financements, la Banque a lancé en 2025 un processus de mise à niveau dans ce sens avec le projet de mise en place d'un SGES (Système de Gestion des Risques Environnementaux et Sociaux). Ce système, intégré à la démarche globale d'évaluation des risques, permettra de répondre aux besoins des clients de la Banque tout en veillant à limiter leurs impacts Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Ce dispositif couvrira dans un premier temps l'ensemble des crédits d'investissements des entreprises et des grands projets, avec une attention particulière réservée aux secteurs d'activités sensibles. Les collaborateurs sont en cours de formation à la gestion des risques environnementaux et sociaux.

Le SGES prend en compte les meilleurs standards internationaux, et répond notamment aux exigences de la Société Financière Internationale (SFI, groupe banque Mondiale) relatives à l'exclusion de certaines activités, la catégorisation des projets selon leurs impacts, l'évaluation et le suivi des risques environnementaux, sociaux et climatiques.

L'approche retenue s'appuie sur un portefeuille de revue sectorielle conforme aux standards internationaux, en particulier les recommandations de la TCFD et du réseau pour le verdissement du système financier (NGFS). L'analyse des risques climatiques est intégrée de manière progressive aux dispositifs internes de gestion des risques, notamment au sein des outils de notation ESG, des politiques sectorielles et des travaux en cours relatifs aux stress tests climatiques.

Biodiversité

Intégrer les enjeux liés à la nature

La réponse aux défis environnementaux et sociaux mondiaux exige une action résolue en faveur de la protection de la nature et des services essentiels qu'elle procure. Dans le prolongement de son engagement pour la transition écologique, l'un des quatre piliers de son ambition RSE, la Banque affirme sa volonté de contribuer activement à la sauvegarde des écosystèmes.

DES ENGAGEMENTS RECONNUS



التجاري بنك
Attijari bank
Croire en vous

LES RÉALISATIONS 2025 EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA NATURE ET DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Adopt a beach



- Installation de trois bennes à Houmet Souk, trois à Midoun, et une benne au port d'Ajim.
- Une journée de sensibilisation impliquant toutes les parties prenantes à Djerba.



Reboisement

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, Attijari bank poursuit ses initiatives pour la préservation de l'environnement et le soutien aux communautés locales. En partenariat avec la Direction Générale des Forêts et le WWF Nord Afrique, la Banque contribue à la restauration des écosystèmes à travers un projet de reboisement de 30 hectares autour du Barrage Kasseb. En favorisant la plantation d'oliviers, cette action vise à lutter contre l'érosion des sols, réduire les émissions de gaz à effet de serre et générer des revenus durables pour les agriculteurs. Cette initiative s'inscrit dans une vision globale de renforcement de la résilience face aux défis climatiques

Smart Agriculture

Installation du système de surveillance de piézomètre à distance. Cette période offrira des conditions optimales pour des mesures hydrologiques significatives.

L'installation sera synchronisée avec le déploiement dans la région de Gattaya. Cette approche permettra une utilisation plus efficace des ressources et une meilleure coordination sur le terrain.



Jardin Botanique



Attijari bank Tunisie a pris part au lancement officiel du projet de **gestion et d'aménagement de l'Arboretum et du Jardin botanique de Tunis**, en partenariat avec le **WWF North Africa** et l'**Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE)**.

Ce projet marque le démarrage d'une initiative structurante visant à préserver un site naturel à forte valeur environnementale, éducative et culturelle.

Une approche concertée et durable

Le projet repose sur une **gestion concertée et durable** du site, portée par un partenariat public-privé réunissant des acteurs institutionnels et associatifs. Un comité de pilotage a été mis en place afin d'assurer la coordination des actions et le suivi des objectifs définis.

Les actions prévues visent notamment à favoriser la conservation du patrimoine naturel et culturel, à mener des opérations concrètes de restauration écologique et à promouvoir la sensibilisation environnementale.

Éducation et sensibilisation

Organisation de cinq sessions de formation sur le terrain pour les jeunes, portant sur l'identification et la conservation des plantes.

Valorisation scientifique du jardin

La vérification taxonomique complète de la collection floristique du Jardin a été finalisée, avec 120 espèces recensées. Parallèlement, une cartographie détaillée de la répartition des espèces sur l'ensemble du site a été réalisée, permettant une meilleure lecture et valorisation du patrimoine végétal. Vingt-sept aires thématiques ont été définies et nommées en fonction des espèces dominantes.

Accessibilité et inclusion

Pour renforcer l'inclusion, 100 espèces floristiques ont été adaptées en braille, en partenariat avec l'Union Nationale des Aveugles de Tunisie (UNAT), offrant une signalisation accessible et permettant aux visiteurs malvoyants de profiter pleinement de l'expérience éducative et botanique du jardin.

- Promotion de la destination « **L'Arboretum & Jardin botanique de Tunis** », par la création d'un site web et d'une page Facebook et Instagram.
- Aménagement d'un circuit à l'Arboretum et Jardin botanique de Tunis (flore, patrimoine traditionnel et histoire).
- Priorisation de la planification d'un plan d'action des 18 composantes d'aménagement Eco-paysager du jardin botanique de Tunis, qui sont prises en charge par Attijari bank : jardin des plantes aromatiques et médicinales, jardin des cinq sens, aire de réflexion, jardin labyrinthe, parcelles expérimentales clairière, jardin rocaille, aire de repos, jardin aquatique, pinède, verger, potager, pépinière, station de compostage, palmeraie, jardin à massif, aire des forêts de la Tunisie, prairie naturelle, clairière.

ŒUVRER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Contribuer positivement au développement d'une économie durable

La Banque compte parmi ses priorités la bancarisation, et s'efforce à ce titre d'offrir des produits et services accessibles à tous et adaptés aux besoins de ses clients. Pour répondre aux besoins des TPME, qui constituent un pilier essentiel de l'économie tunisienne, agissant comme un moteur principal de la croissance et de la création d'emplois au niveau local, la Banque s'est engagée à accompagner le développement de ces entreprises. Elle est aussi impliquée en faveur de l'entrepreneuriat.

LES INITIATIVES AU SERVICE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE (PROGRAMME GEWEET)

L'inclusion financière et l'autonomisation économique des femmes contribuent à la croissance inclusive, à la stabilité des territoires et à la création de valeur durable. Dans le cadre de sa stratégie ESG, la Banque a déployé, via le dispositif DAM du marché TPE et en partenariat avec le PNUD (programme Green Economy: Women's Economic Empowerment in Tunisia – GEWEET), un programme de renforcement de capacités destiné aux femmes artisanes du sud de la Tunisie. L'impact escompté suite au déploiement de ce programme se synthétise au renforcement de l'autonomie économique des bénéficiaires, et à la contribution de la Banque au développement d'un entrepreneuriat inclusif et durable.

INDICATEURS CLÉS DU PROGRAMME GEWEET

12 sessions de formation organisées

135 bénéficiaires accompagnées

Thématiques couvertes : marketing digital, fiscalité, comptabilité

À RETENIR

- ▶ Accompagner les acteurs dans un objectif d'inclusion ; **Les centres Dar Al Macharii en Chiffres :**
 - Nombre total de bénéficiaires **DAM 1050**
 - **96** sessions de formation
 - **76** d'événements DAM organisés /1 session de webinaire
- ▶ Un montant total de **2 449 MTND** a été alloué au financement des PME, TPE et startups, traduisant un engagement fort en faveur du développement du tissu économique local.
- ▶ Un fort ancrage régional avec un relais RSE nommé dans chaque région de la Banque.
- ▶ Participation aux dispositifs de financement de l'État.

Être exemplaire dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes

Employeur responsable : nos actions en faveur de nos collaborateurs

Pour la Banque, être un employeur responsable, c'est permettre à ses collaborateurs de s'engager au sein de l'institution et de contribuer à sa performance. Pour cela, la Banque s'est engagée à mener une politique sociale fondée sur la préservation de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail ainsi que le développement des compétences de ses collaborateurs et de leur carrière professionnelle. La Banque veille aussi à respecter les droits humains fondamentaux et à promouvoir la diversité.

NOTRE STRATÉGIE EMPLOYEUR RESPONSABLE

ENJEUX	ENGAGEMENTS	CHIFFRES CLÉS
Construire une organisation inclusive et équitable.	- Offrir les meilleures perspectives d'employabilité pour attirer et retenir nos talents. - Favoriser des opportunités de carrière personnalisées et adaptées aux enjeux futurs.	780 des étudiants accueillis pour un stage de fin d'étude. 7 h de formation en moyenne par collaborateur. - Plus de 70% des collaborateurs de la Banque ont suivi au moins une formation ESG.
Privilégier le bien-être au travail.	- Assurer les conditions d'une culture inclusive respectueuse des autres. - Veiller aux conditions d'une qualité de vie au travail respectueuse des temps de vie.	- Le pourcentage des femmes au sein des instances de gouvernance et de direction de l'organisation = 20% 43% de taux de la femme dans l'effectif total. - Santé-Sécurité au Travail : le taux d'absentéisme = 3.4% Taux d'Accidents de travail en baisse de 30% par rapport à 2024

Valorisation du capital humain et renforcement de la cohésion sociale

Former pour développer les compétences : favoriser l'engagement des collaborateurs

DÉVELOPPER UNE CULTURE RSE COMMUNE, SOUTENIR LES BESOINS D'EXPERTISE

La Banque a mis en place un plan d'acculturation et de formation destiné à l'ensemble de ses collaborateurs, avec l'objectif de diffuser une culture RSE transversale reposant sur un socle commun de connaissances, tout en apportant aux métiers le niveau d'expertise technique nécessaire. Ce dispositif s'appuie sur une offre structurée comprenant plus de 147 modules de formation et de sensibilisation dédiés aux thématiques ESG.

**PLUS DE
80%
DES COLLABORATEURS
ONT SUIVI AU MOINS
UNE FORMATION
PORTANT SUR
LES ENJEUX ESG**

LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS ESG

Lancé en mars 2022, le réseau des ambassadeurs de la transition juste pensé par la Banque permet un relais actif du déploiement de la stratégie ESG auprès des collaborateurs. Un premier cercle d'ambassadeurs est composé de 20 collaborateurs présents dans l'ensemble des directions et des filiales de la Banque. Ils ont été sélectionnés au regard de leur métier et de la façon dont, à travers leur fonction, ils traitent des sujets RSE.

Ce sont des relais actifs dans leur direction pour la mise en œuvre des objectifs de l'entreprise à mission. Ils ont accès à ce titre à des formations spécifiques (conférences, certification ABF finance durable, formations, veille, accès à des ressources de niveau expert). Un second cercle, plus large, intègre tous les collaborateurs désireux d'agir en faveur de la transition juste dans le cadre de leur activité professionnelle.

Parmi eux, des membres de communautés déjà existantes et déjà engagées en matière de RSE, tels que les correspondants RSE, plus d'une centaine de collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire, principalement les supports et moyens au niveau des directions régionales.

- ▶ **63000 heures** de formation, soit plus de (7 heures de formation en moyenne par collaborateur formé).
- ▶ Plus de **30%** des effectifs ont été formés à la fresque du climat.

Mécénat & Sponsoring

Soutenir l'art et la culture à travers la démocratisation de l'accès à l'art

La Banque fait de la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture un des axes clés de sa stratégie ESG, en apportant son soutien à des projets structurants dans divers secteurs de l'économie créative.

Pour la troisième année consécutive, la Banque sponsorise le programme Sprint'Art : un nouveau dynamisme pour l'art contemporain tunisien, en collaboration avec Archiv'Art. Sprint'Art représente le premier incubateur dédié au soutien des artistes visuels contemporains en Tunisie et dans le nord de l'Afrique.



Insuffler l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes

Le soutien à l'entrepreneuriat revêt un caractère prioritaire à l'échelle de la banque. La Banque est ainsi membre fondateur de l'association INJAZ et ENACTUS, dont la mission est de stimuler l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes collégiens, lycéens et étudiants universitaires.



Réduire la fracture numérique

La Banque met chaque année du matériel informatique à la disposition des associations. Ces dons visent à limiter la fracture numérique dès le plus jeune âge, à travers le recyclage et la revalorisation des déchets informatiques avant leur redistribution aux écoles publiques. Les associations forment, en outre, des jeunes formateurs en informatique qui transmettent, à leur tour, leur savoir aux enseignants des écoles.

Appuyer les initiatives solidaires et les acteurs de la société civile

Pour réduire l'abandon scolaire, la Banque est engagée en faveur de la rénovation des écoles et du soutien des élèves dans leurs régions.

18 000 BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS À TRAVERS DES PROGRAMMES DÉDIÉS À L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

4 PARTENARIATS ACTIFS DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

8 000 BÉNÉFICIAIRES DES PROGRAMMES DE DÉMOCRATISATION DE L'ART

Dialogue parties prenantes

Un dialogue constructif et responsable

DES DISPOSITIFS DE DIALOGUE ADAPTÉS À CHAQUE PARTIE PRENANTE

PARTIE PRENANTE CONCERNÉE	DISPOSITIF DE DIALOGUE MIS EN PLACE	ÉLÉMENTS DE MESURE
Avec nos clients	- Enquêtes de satisfaction client - Entretiens grands comptes - Événements clients - Pilotage des réclamations clients	- Plus de 2161 collaborateurs engagés et responsables dans 24 gouvernorats - Net Promoter Score : 7% - Taux de satisfaction client : 82%
Avec nos collaborateurs	- Baromètre client interne - Dialogue avec les Instances Représentatives du Personnel	Taux de satisfaction client interne (réponse au Baromètre Employeur 2024)= 79%
Avec nos actionnaires et investisseurs	- Événements et rencontres avec les actionnaires - Diffusion de supports de communication dédiés	- Intégration des enjeux ESG dans les présentations de résultats trimestriels et annuels. - Publications réglementaires et extra-financières : rapport ESG intégré 2 Webinaires thématiques ESG dédiés aux sujets climatiques, sociaux ou de gouvernance, ainsi que les newsletters des réalisations ESG communiqués semestriellement.
Avec la société civile	- Rencontres régulières avec les ONG - Relations avec les grandes écoles et les universités et participation à des travaux de recherche académique - Partenariats avec Enactus et Injaz	Échange ou participation à des séances de travail avec une dizaine d'ONG
Avec nos fournisseurs	- Politique d'achats responsables - E-sourcing Program	- Part des achats auprès de TPE, et structures intégrés à l'ESS = 80% - Délai moyen de paiement des fournisseurs TPE/PME= 26 jours
Avec le régulateur et les superviseurs	- Relations avec les autorités de supervision bancaire et financière et les organes de régulation - Participation aux consultations et événements de Place (l'apport d'une expertise technique en matière de banque et de finance)	Séances et groupes de travail avec le conseil des marchés financiers (CMF), la BVMT, la BCT, IACE



rapport financier



ACTIVITÉ ET PERFORMANCE FINANCIÈRE



ATTIJARI BANK EN CHIFFRES

CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE 2025

Les chiffres clés ci-après présentent les principaux agrégats financiers de l'exercice 2025.

Activité		
13 763 MTND	11 435 MTND	7 136 MTND
Total bilan +12,5%	Dépôts de la clientèle +7,5%	Créances sur la clientèle -2,9%
Résultats		
710 MTND	343 MTND	232 MTND
Produit Net Bancaire +0,2%	RBE -7,0%	Résultat net -0,1%
RATIOS		
25,85 %	1,69 %	51,70 %
Rendement des fonds propres (ROE) (%)	Rendement des actifs (ROA)	Coefficient d'exploitation (%)
INDICATEURS BOURSIERS		
3 345 MTND	66,89 TND	61,4 %
Capitalisation boursière	Cours de l'action au 31 décembre (en TND)	Rendement de l'action

Les montants sont exprimés en millions de dinars.

Les variations sont calculées par rapport à l'exercice précédent.

DYNAMIQUE DE L'ACTIVITÉ

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DU BILAN

Au titre de l'année 2025, le total bilan a enregistré une hausse de **1 534 MTND**, soit **12,5%** par rapport à 2024, passant de **12 229 MTND** à **13 763 MTND**. Cette évolution traduit la dynamique de l'activité de la Banque et l'accroissement des ressources mobilisées.

L'activité d'Attijari bank en 2025 a été marquée par une progression des ressources clientèle et une régression des emplois.

RESSOURCES CLIENTÈLE

À fin décembre 2025, les dépôts de la clientèle se sont établis à **11 435 MTND**, en hausse de **794 MTND**, soit **7,5%** par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution reflète une progression soutenue des dépôts à vue et d'épargne, dans un contexte de stabilité de la structure des ressources.

Le détail par nature se présente comme suit :

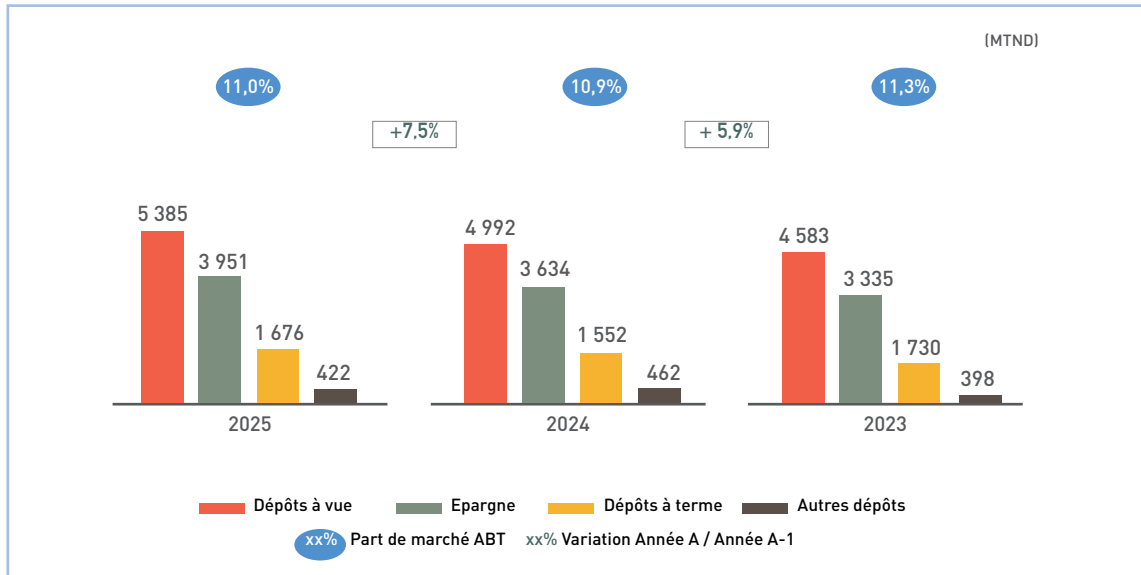
Nature des dépôts	Encours 2025 (MTND)	2024	Variation	
			en MTND	en %
Dépôts à vue	5 385	4 992	+393	+7,9%
Dépôts d'épargne	3 951	3 634	+317	+8,7%
Dépôts à terme	1 676	1 552	+124	+8,0%
Autres dépôts	422	462	-40	-8,7%
Total dépôts	11 435	10 641	+794	+7,5%

Répartition des dépôts par devise

- Dépôts en dinars : hausse de **698 MTND** soit **8,0%**
- Dépôts en devises : hausse de **96 MTND** soit **5,1%**

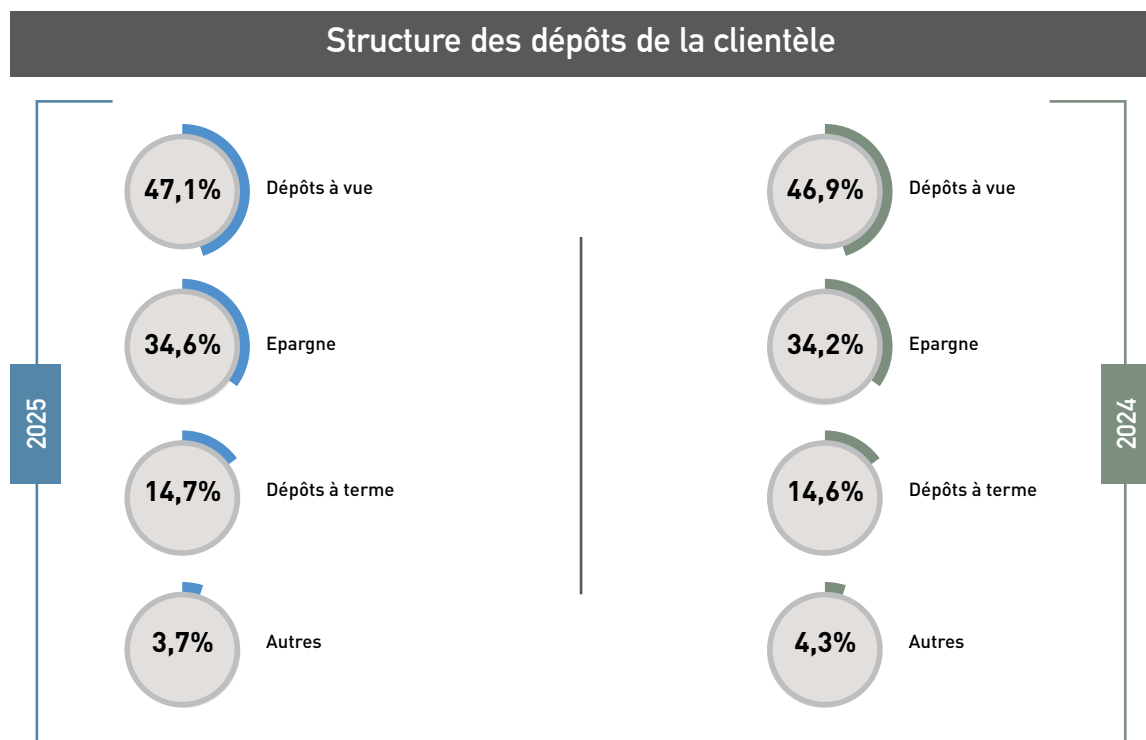
Cette évolution reflète la bonne tenue des ressources en dinars ainsi que la contribution des flux en devises liés aux activités internationales.

L'évolution des dépôts sur les trois dernières années est présentée ci-dessous¹ :



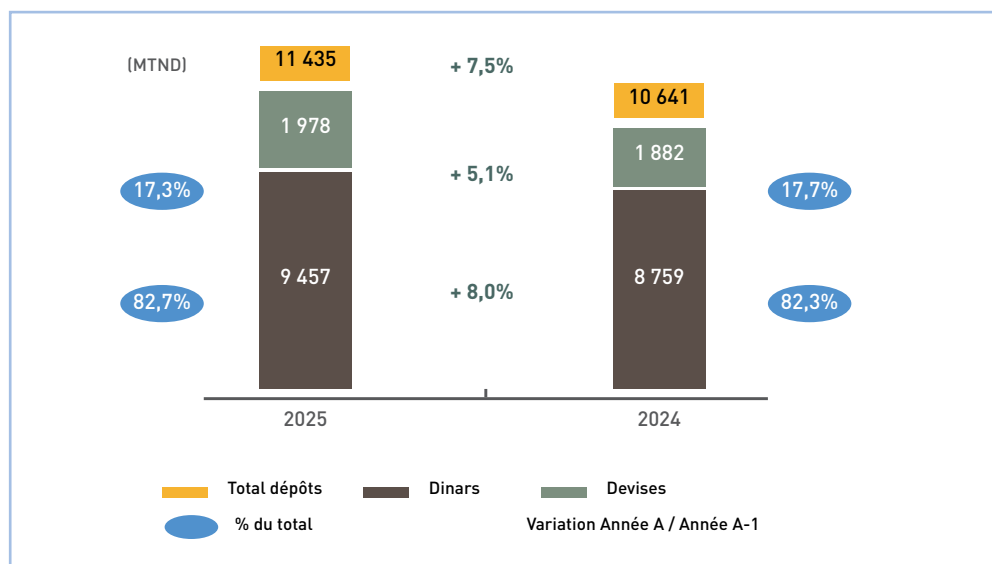
Part de marché calculée sur la base des indicateurs d'activité des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

La structure des dépôts de la Banque en 2025.



¹ Dépôts à terme y compris les certificats de dépôts.

Les dépôts par type de devises sont ventilés comme suit :

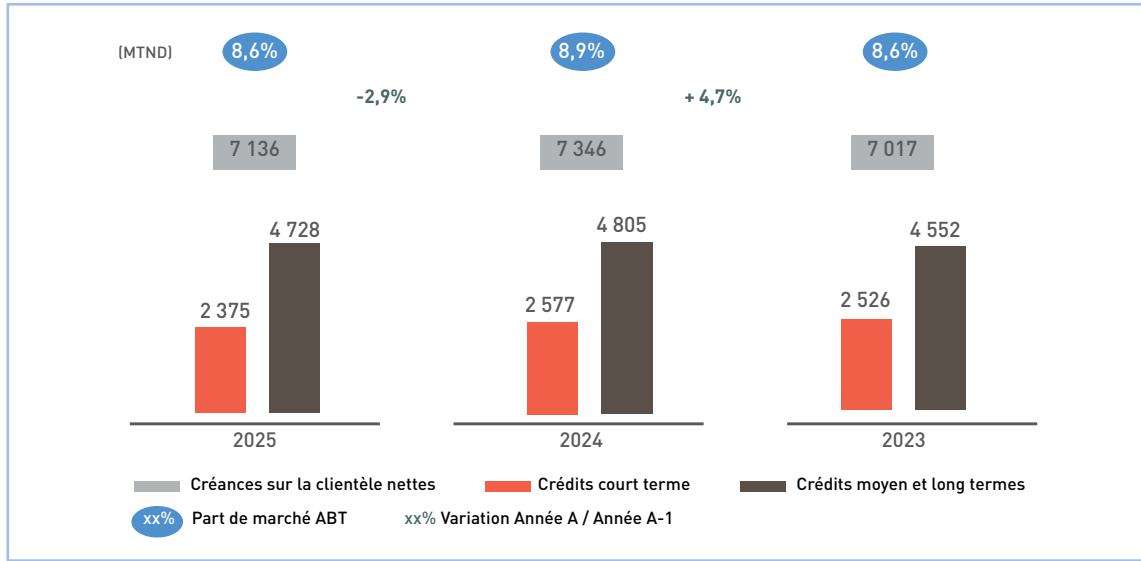


EMPLOIS CLIENTÈLE

À fin décembre 2025, les créances nettes sur la clientèle se sont établies à **7 136 MTND**, en régression de **210 MTND**, soit **2,9%** par rapport à l'exercice précédent. Le tableau ci-dessous récapitule les principales évolutions des créances sur la clientèle :

[En MTND]	Déc-25	Déc-24	Variation	
			en MTND	en %
Créances sur la clientèle	7 136	7 346	-210	-2,9%
Crédits à court terme	2 375	2 577	-202	-7,8%
Crédits à long et moyen terme	4 728	4 805	-77	-1,6%
Impayés et créances douteuses	390	319	71	22,3%
Provisions et agios réservés	(357)	(355)	2	0,5%

Le graphique suivant illustre l'évolution des crédits nets de la clientèle sur les trois dernières années :



Part de marché calculée sur la base des indicateurs d'activité des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

ENGAGEMENTS HORS BILAN

À fin décembre 2025, le volume des engagements hors bilan d'Attijari bank s'est établi à **832 MTND**, enregistrant une baisse de **179 MTND**, soit **17,7%** par rapport à l'exercice précédent.

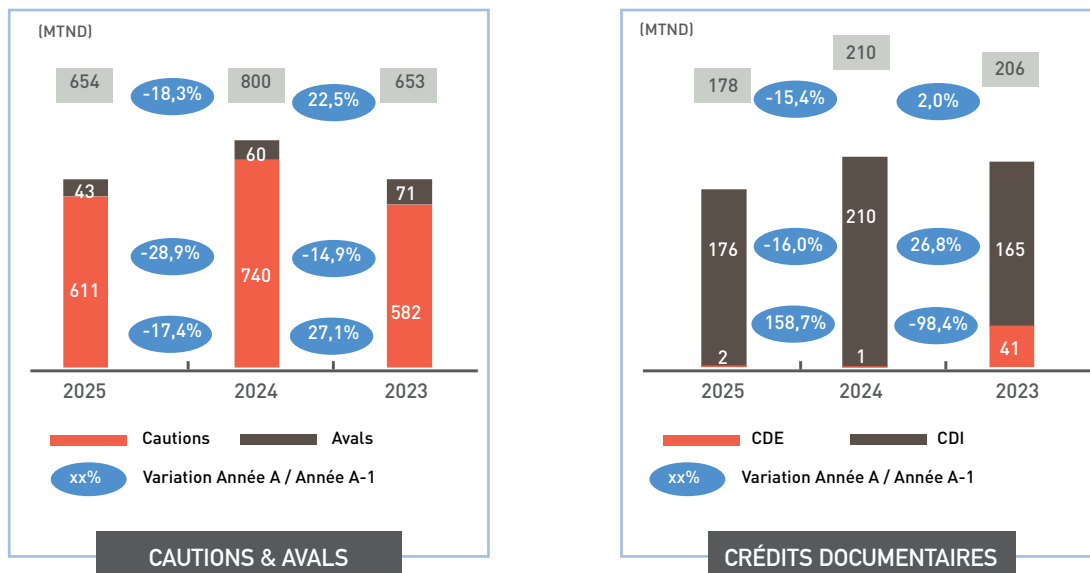
Le recul des engagements hors bilan s'explique principalement par la baisse des cautions et des avals :

- Baisse des avals de **17,5 MTND** soit **28,9%** ;
- Baisse des cautions de **128,9 MTND** soit **17,4%**.

Les crédits documentaires affichent une évolution contrastée, marquée par la progression des opérations export et la diminution des opérations import :

- Hausse des crédits documentaires export de **1,1 MTND** soit **158,7%** ;
- Baisse des crédits documentaires import de **33,5 MTND** soit **16,0%**.

Les engagements par signature sont représentés dans le graphique ci-dessous :



EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

À fin décembre 2025, l'encours des emprunts et ressources spéciales d'Attijari bank s'est établi à **141 MTND**, enregistrant une augmentation de **63 MTND**, soit **79,3%** par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique par la mobilisation de nouveaux financements spécifiques au cours de l'exercice, notamment la réalisation de deux émissions d'emprunts obligataires pour un montant global de **80 MTND**, traduisant un renforcement des ressources longues en complément des ressources clientèle.

PORTEFEUILLE TITRES

À fin décembre 2025, l'encours du portefeuille titres commercial s'est établi à **26 MTND**, contre **29 MTND** à fin 2024, enregistrant ainsi une baisse de **3,7 MTND**, soit **12,5%**.

Parallèlement, le portefeuille d'investissement a atteint **3 374 MTND** à fin 2025, contre **1 927 MTND** à fin 2024, affichant une augmentation de **1 447 MTND**, soit **75,1%**. Cette évolution s'inscrit dans le cadre des orientations de gestion du bilan mises en œuvre au cours de l'exercice.

RÉSULTATS ET RENTABILITÉ

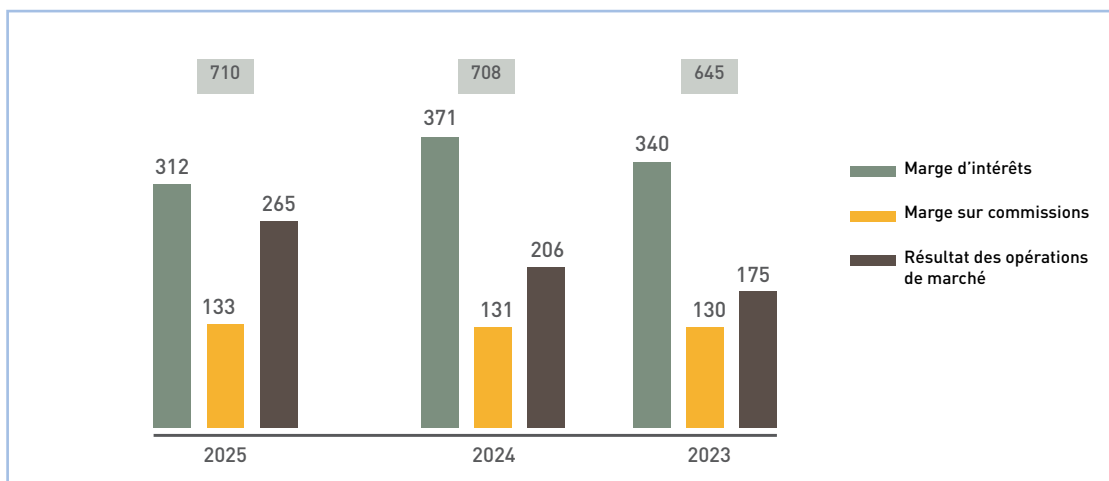
L'évolution des principaux indicateurs de rentabilité traduit la capacité de la Banque à générer une performance financière soutenable, dans un environnement marqué par des contraintes économiques et réglementaires accrues. L'analyse ci-après, présente la formation du résultat, l'évolution de l'efficacité opérationnelle ainsi que les principaux indicateurs de rentabilité.

PRODUIT NET BANCAIRE

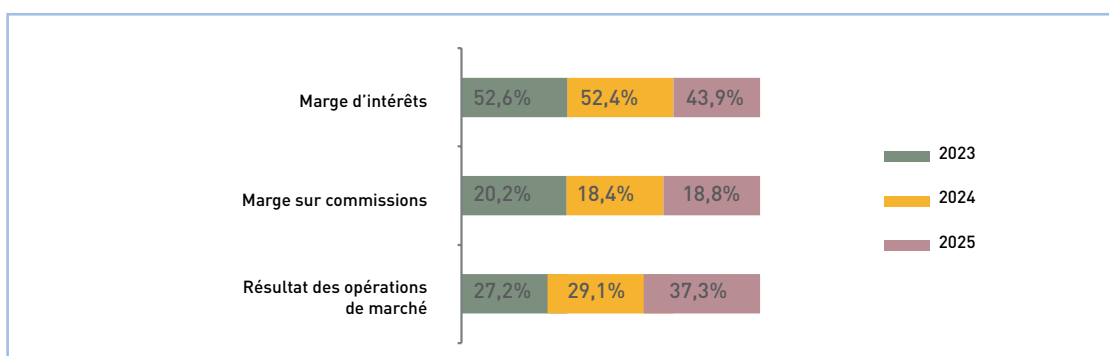
Au titre de l'exercice 2025, le Produit Net Bancaire a atteint **710 MTND** à fin 2025, contre **708 MTND** en 2024 enregistrant ainsi une augmentation de **1,7 MTND** soit **0,2%**.

Cette évolution résulte principalement de :

- La baisse des intérêts et revenus assimilés de **44 MTND** soit **5,5%** ;
- La hausse des intérêts encourus et des charges assimilées de **16 MTND** soit **3,7%** ;
- La hausse de la marge nette sur commissions de **3 MTND** soit **2,1%** ;
- La hausse du résultat des opérations de marché de **58 MTND** soit **28,3%**.



La structure du PNB est ventilée comme suit sur les trois dernières années :



EFFICIENCE OPÉRATIONNELLE

A fin 2025, les charges opératoires ont augmenté de **28 MTND** soit **8,1%** pour atteindre **367 MTND** contre **339 MTND** en 2024.

Les frais du personnel ont augmenté de **18 MTND** soit **7,7%**.

Les charges générales d'exploitation ont affiché une hausse de **8 MTND** soit **10,5%**.

Les charges du personnel représentent **70,7%** des charges opératoires contre **24,0%** pour les charges générales d'exploitation.

Le coefficient d'exploitation incluant les dotations aux amortissements, a atteint **51,7%** à fin décembre 2025 contre **47,9%** en 2024.

RÉSULTAT ET RENTABILITÉ

Au titre de l'exercice 2025, le résultat brut d'exploitation d'Attijari bank s'est établi à **343 MTND**, contre **369 MTND** en 2024, enregistrant une baisse de **26 MTND**, soit **7,0%**.

Le coût du risque s'est établi à **0,31%** de l'encours des crédits et le résultat net de l'exercice ressort à **232 MTND**, stable par rapport à 2024.

Indicateurs	2025	2024
Résultat net (MTND)	232	232
Coût du risque	0,31%	0,32%
ROE	25,85%	26,55%
ROA	1,69%	1,90%

CRÉATION DE VALEUR POUR L'ACTIONNAIRE

La création de valeur pour l'actionnaire s'apprécie au regard de l'évolution de sa valorisation boursière au cours de l'exercice.

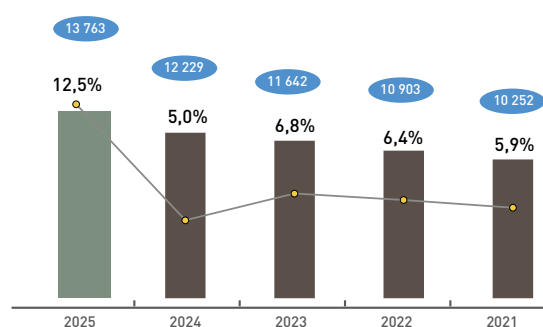
À ce titre, les indicateurs ci-après, retracent la performance boursière d'Attijari bank sur la période :

	2025	2024
Cours de l'action au 31/12 (en TND)	66,89	51,5
Capitalisation boursière (en MTND)	3 345	2 163

EVOLUTION PLURIANNUELLE DES INDICATEURS CLÉS

TOTAL BILAN

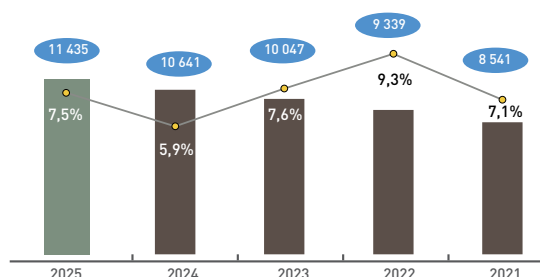
A fin 2025, le total bilan atteint **13 763 MTND**, contre **10 252 MTND** à fin 2021, traduisant une croissance soutenue sur la période. Sur les cinq dernières années, le total bilan a enregistré un taux de croissance annuel moyen (TCAM²) de **7,6%**.



² Taux de croissance annuel moyen de 2021 à 2025.

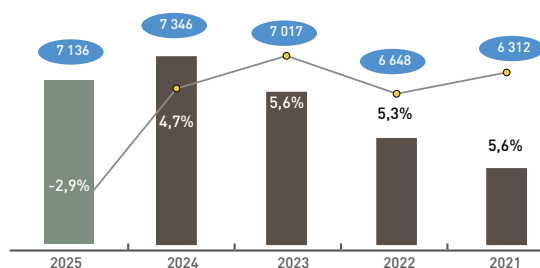
LES DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont élevés à **11 435 MTND** au 31 décembre 2025, enregistrant un TCAM de **7,6%**.



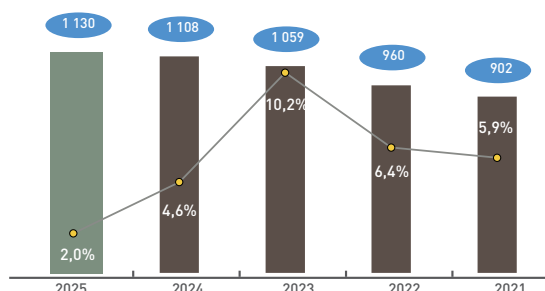
LES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Au cours des cinq dernières années, les créances sur la clientèle ont enregistré un TCAM de **3,1%** pour atteindre **7 136 MTND** à fin 2025.



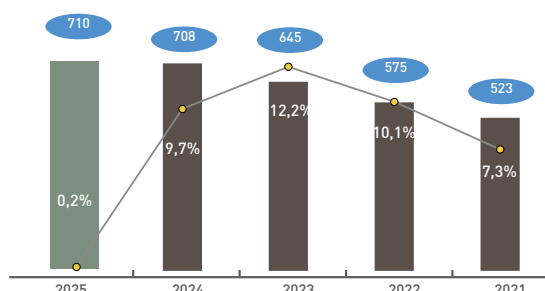
CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la Banque ont progressé avec un TCAM de **5,8%**, s'établissant à **1 130 MTND** en 2025.



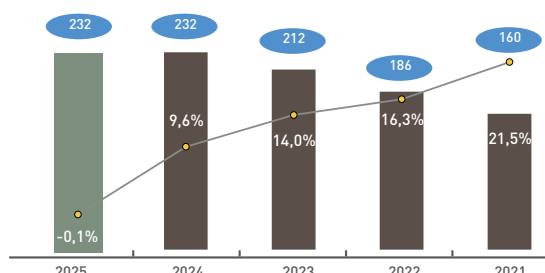
PRODUIT NET BANCAIRE

Sur la période 2021–2025, le Produit Net Bancaire a enregistré une croissance annuelle moyenne de **8,0%** passant de **523 MTND** en 2021 à **710 MTND** à fin 2025.



RÉSULTAT NET

Sur la période analysée, le résultat net affiche une trajectoire globalement stable, s'établissant à **232 MTND** à fin 2025. Cette évolution met en évidence la capacité de la Banque à maintenir un niveau de résultat récurrent sur plusieurs exercices. Le résultat net affiche un TCAM de **9,7%**.



Au titre de l'exercice 2025, Attijari bank a enregistré une évolution positive de ses principaux agrégats financiers, traduisant la dynamique de son activité et la capacité de la Banque à mobiliser durablement les ressources clientèle.

L'analyse pluriannuelle met en évidence une trajectoire globalement stable des indicateurs clés, illustrant la capacité d'Attijari bank à inscrire sa performance dans la durée.

PRINCIPAUX RATIOS

en kTND		2025	2024	2023	2022	2021
Productivité	Dépôts / effectif	5 224	6 060	5 641	5 252	4 703
	Crédits / effectif	3 260	4 183	3 940	3 739	3 476
	PNB / effectif	324	403	362	324	288
	Coefficient d'exploitation	51,7%	47,9%	48,1%	49,0%	53,1%
(en %)		2025	2024	2023	2022	2021
Rentabilité	Résultat Net / PNB	32,7%	32,8%	32,9%	32,3%	30,6%
	ROE	25,8%	26,5%	25,1%	24,0%	21,6%
	ROA	1,7%	1,9%	1,82%	1,71%	1,56%
(en %)		2025	2024	2023	2022	2021
Risque	Ratio de liquidité	469%	323%	691,0%	359,0%	354,5%
	Ratio de solvabilité	13,79%	12,81%	12,94%	12,70%	12,52%
	Taux des actifs classés**	4,54%	3,44%	3,41%	3,56%	4,74%
	Taux de couverture des actifs classés*	44,58%	60,10%	62,88%	62,45%	72,26%

* Provisions hors provisions collectives / Actifs classés hors agios réservés.

** Y compris les engagements du personnel et hors agios réservés.

RÉSEAU AGENCES

Attijari bank a entrepris une réorganisation de son réseau de distribution qui compte désormais **182** agences à fin 2025.

POSITIONNEMENT SUR LE MARCHÉ

	Encours déc-25 en MTND	Encours déc-24 en MTND	Evolution 2025 / 2024	Evolution sectorielle	Part de marché ¹		
					2025	2024	2023
Dépôts et avoirs de la clientèle	11 435	10 641	7,5%	5,0%	11,0%	10,9%	11,3%
Epargne	3 951	3 634	8,7%	6,4%	11,4%	11,4%	11,5%
Dépôts à vue	5 385	4 992	7,9%	8,5%	13,9%	13,7%	13,8%
Créances brutes sur la clientèle	7 136	7 346	-2,9%	0,7%	8,6%	8,9%	8,6%
Marge d'intérêts	312	371	-16,0%	-18,0%	12,6%	12,3%	10,6%
Marge sur commissions	133	131	2,1%	1,1%	9,9%	9,8%	10,2%
Produit Net Bancaire	710	708	0,2%	4,2%	10,0%	10,4%	9,8%

¹ Part de marché calculée sur la base des indicateurs des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

Participations & Groupe Attijari bank



TITRES DE PARTICIPATION

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Description	% Détention	Valeur brute 31/12/2025	Provisions 31/12/2025	Valeur nette 31/12/2025	Valeur brute 31/12/2024	Provisions 31/12/2024	Valeur nette 31/12/2024
TITRES CÔTÉS		5 283	(220)	5 063	5 283	(279)	5 005
SOCIETE CARTHAGE CEMENT	0,61%	2 521		2 521	2 521	-	2 521
TUNIS RE	1,44%	1 568		1 568	1 568	-	1 568
S T I P	3,30%	678	(220)	458	678	(279)	399
VISA	0,00%	517		517	517	-	517
TITRES NON CÔTÉS		61 603	(4 296)	57 307	61 603	(4 296)	57 307
Ooredoo SA - Zitouna Télécom	2,67%	52 944	-	52 944	52 944	-	52 944
SODIS SICAR	4,22%	1 200	(847)	353	1 200	(847)	353
COTIF-SICAR	5,05%	750	-	750	750	-	750
SICAR NORD OUEST-SODINO	1,84%	700	(366)	334	700	(366)	334
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	3,92%	592	(592)	-	592	(592)	-
LA MAISON DU BANQUIER	6,08%	480	(202)	278	480	(202)	278
AMEL SICAF	-	475	(475)	-	475	(475)	-
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	2,56%	408	(256)	152	408	(256)	152
INTER BANK SERVICES	16,89%	400	-	400	400	-	400
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUE ZA	6,53%	390	-	390	390	-	390
PRIMAVERA	4,82%	380	(380)	-	380	(380)	-
STE INTER BANCAIR DE TEL SIBTE	7,55%	350	-	350	350	-	350
MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	280	-	280
S.E.A.C.N.V.S/ Pojet TAPARURA	11,11%	250	-	250	250	-	250
COTUNACE	2,22%	213	-	213	213	-	213
TUNISIE AUTOROUTES	0,03%	207	(53)	154	207	(53)	154
LE RIBAT	2,82%	200	(200)	-	200	(200)	-
ACMG	6,80%	170	(170)	-	170	(170)	-
SOTULUB	2,73%	150	-	150	150	-	150
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	6,35%	146	(146)	-	146	(146)	-
STE TUNIS DE GARANT SOTUGAR	4,33%	130	-	130	130	-	130
STAR IMMOBILIERE	20,00%	100	(100)	-	100	(100)	-
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP	0,25%	80	(44)	36	80	(44)	36
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	5,42%	76	(76)	-	76	(76)	-
STE INDUSTRIE TOURISTIQUE HEDI	7,50%	75	(75)	-	75	(75)	-
STIM	-	74	(74)	-	74	(74)	-
AGENCE TUNISIENNE D INTERNET	7,00%	70	-	70	70	-	70
SOMATRA GET	7,18%	51	(51)	-	51	(51)	-
TRANSTOURS	3,76%	44	(44)	-	44	(44)	-
SOLAICO	3,13%	40	(40)	-	40	(40)	-
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	0,54%	34	-	34	34	-	34
STE ARABE DES SERVICES FINANC	0,16%	34	(34)	-	34	(34)	-
SODEK SICAR	0,40%	25	(10)	15	25	(10)	15
S P P I	3,29%	25	-	25	25	-	25
MACHINES TEXTILES MAGHREB	2,50%	13	(13)	-	13	(13)	-
SEDAT TUNISIE HORIZON	1,10%	11	(11)	-	11	(11)	-
STE CLINIQUE TAOUIFIK	0,05%	10	(10)	-	10	(10)	-
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION	9,40%	9	(9)	-	9	(9)	-
STE SWIFT	10,33%	7	(7)	-	7	(7)	-
HOTEL AMILCAR	0,37%	6	(6)	-	6	(6)	-
STE HOTELIERE	0,50%	5	(5)	-	5	(5)	-
CERA	6,25%	1	(1)	-	1	(1)	-
TOURAFRIC	0,03%	0	(0)	-	0	(0)	-
TOTAL		66 887	(4 516)	62 371	66 887	(4 575)	62 312



Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

DESIGNATION	% Détention	2025			2024		
		Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Parts dans les entreprises liées cotées		16 678	-	16 678	16 678	-	16 678
Attijari Leasing	61,92%	16 678	-	16 678	16 678	-	16 678
Parts dans les entreprises liées non cotées		29 695	-	29 695	29 639	(1 700)	27 939
Attijari SICAR	77,63%	23 096	-	23 096	23 040	(1 568)	21 472
Attijari Intermédiation	99,99%	5 097	-	5 097	5 097	(132)	4 964
Attijari Recouvrement	99,92%	999	-	999	999	-	999
Attijari Gestion	100,00%	503	-	503	503	-	503
TOTAL		46 373	-	46 373	46 317	(1 700)	44 617

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

DESIGNATION	% Détention	2025			2024		
		Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Parts dans les entreprises associées cotées		30	-	30	30	-	30
Attijari Obligataire SICAV	0,03%	30	-	30	30	-	30
Parts dans les entreprises associées non cotées		4 662	-	4 662	4 753	(197)	4 556
Attijari Assurance	45,00%	4 500	-	4 500	4 500	-	4 500
Attijari Finances	25,00%	162	-	162	253	(197)	56
TOTAL		4 692	-	4 692	4 783	(197)	4 586

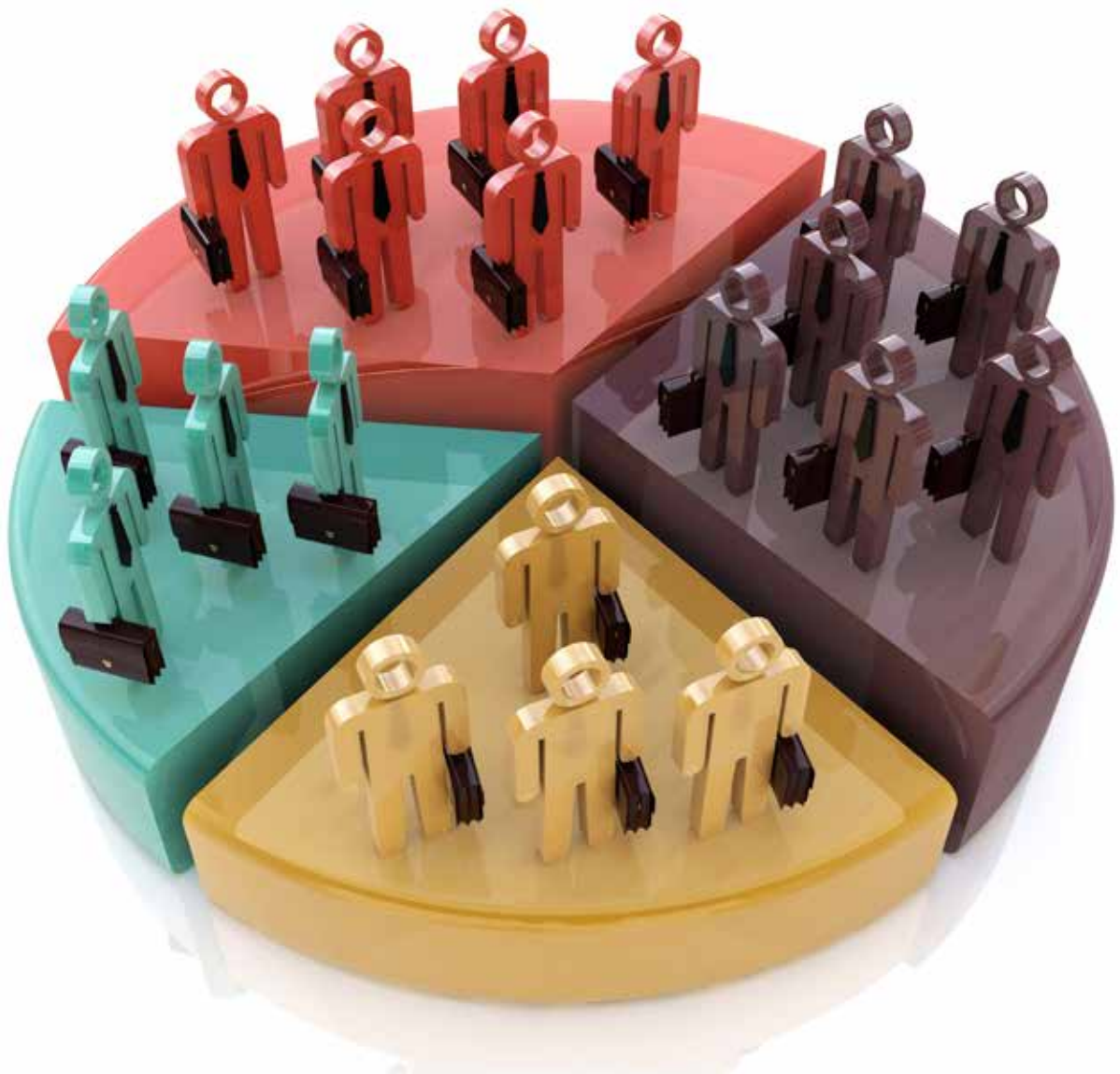
Les renseignements sur les filiales de la Banque se présentent comme suit :

Nom de la filiale	Siège social	Pourcentage de détention	Montant des KP avant résultat	Résultat 2025	Montant des KP après affectation
Attijari Leasing	Immeuble El Baraka, Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac Tunis 1053	61,92%	70 706	10 063	80 769
Attijari Sicar	Immeuble Fekih (1 ^{er} étage) Rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac Tunis - 1053	77,63%	27 962	1 384	29 346
Attijari Gestion	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis	100,00%	582	1 983	2 565
Attijari Recouvrement	Résidence Omar, Bloc A (2 ^{ème} étage) Rue Abou Hamed El Ghazeli, Montplaisir - 1073 Tunis	99,93%	1 246	277	1 523
Attijari Intermédiation	Immeuble FEKIH (Mezzanine) Rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac Tunis 1053	99,98%	6 133	-174	5 959

Les renseignements sur les entreprises associées de la Banque se présentent comme suit :

Nom de l'entreprise associée	Siège social	Pourcentage de détention	Montant des KP avant résultat	Résultat 2025	Montant des capitaux propres après affectation
Attijari Assurance	Angle winnipeg, Annecy, Les Berges du Lac 1053 Tunis	45,00%	60 406	12 805	73 211
Attijari obligataire SICAV	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis	0,03%	182 055	9 281	191 336
Attijari Finances	Rue du lac d'Annecy immeuble El Baraka 1 ^{er} étage	25,00%	654	-106	548

Actionnariat



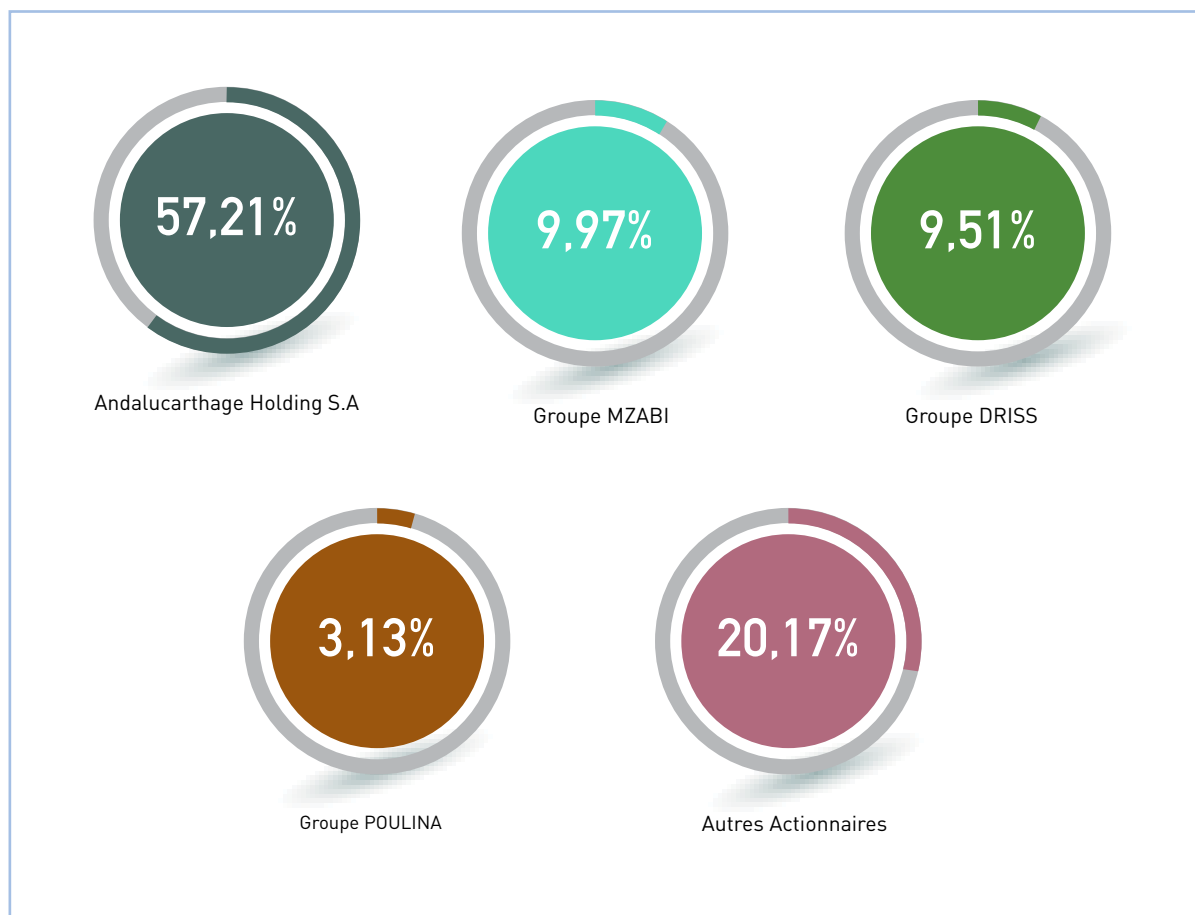
PARTICIPATIONS & GROUPE ATTIJARI BANK

Au 31 décembre 2025, le capital de la Banque est réparti comme suit :

MEMBRES	NOMBRE D' ACTIONS	% DU CAPITAL
Andalucarthage Holding S.A	28 606 784	57,21%
Groupe MZABI	4 983 128	9,97%
Groupe DRISS	4 756 583	9,51%
Groupe POULINA	1 567 255	3,13%
Autres Actionnaires	10 086 250	20,17%
TOTAUX	50 000 000	100,00%

STRUCTURE DU CAPITAL D'ATTIJARI BANK TUNISIE

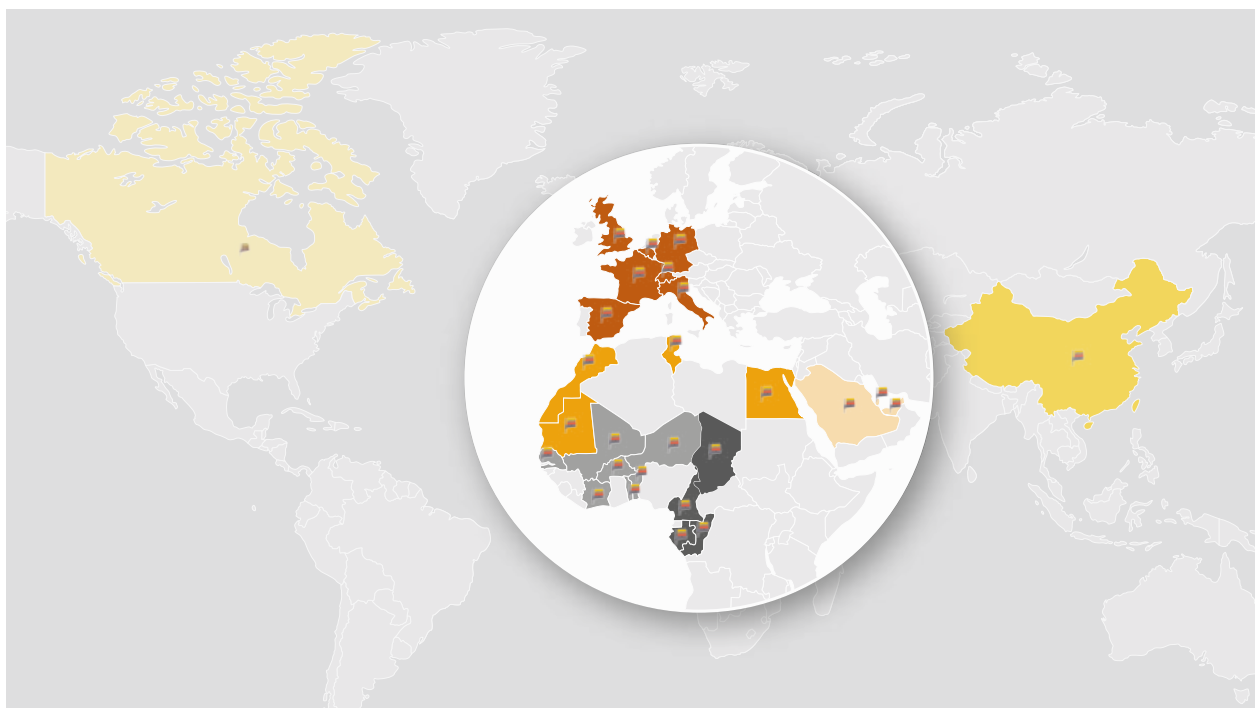
AU 31/12/2025



ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE

A travers la participation de la société Andalucarthage Holding, le Groupe Attijariwafa bank est l'actionnaire de référence qui détient la majorité des droits de vote et assure le contrôle de l'institution. Attijariwafa bank est le premier groupe bancaire et financier du Maghreb, de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) et la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). En plus de l'activité bancaire, le Groupe opère, à travers des filiales spécialisées, dans tous les métiers financiers : assurance, crédit immobilier, crédit à la consommation, leasing, gestion d'actifs, intermédiation boursière, conseil, factoring...

Le Groupe Attijariwafa bank est basé au Maroc et opère dans 26 pays : en Afrique (Tunisie, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Congo, Gabon, Cameroun, Togo, Niger, Bénin, Egypte et Tchad) et en Europe (Belgique, France, Allemagne, Italie et Espagne) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par le Groupe, ainsi qu'aux EAU, à l'Arabie Saoudite, au Royaume-Uni, au Canada, en Chine, en Suisse et au Qatar à travers des bureaux de représentation.



PAYS DE PRÉSENCE

- . Allemagne
- . Belgique
- . Bénin
- . Burkina Faso
- . Cameroun
- . Congo
- . Côte d'Ivoire
- . Egypte
- . Espagne
- . France
- . Gabon
- . Italie
- . Mali
- . Maroc

- . Mauritanie
- . Niger
- . Sénégal
- . Tchad
- . Togo
- . Tunisie

Bureaux de représentation :

- . Arabie Saoudite
- . Canada
- . Chine
- . Emirats Arabes Unis
- . Suisse
- . Qatar
- . Royaume-Uni



Organes d'Administration et de Direction





MONCEF CHAFFAR

Président du Conseil
d'Administration



Mohamed EL KETTANI



Talal El BELLAJ



Boubker JAI



Choukri OIMDINA



Ahmed Ismaïl DOURI



Rachid KETTANI



Zohra DRISS BOUSLAMA



Mzoughi MZABI



Catherine Cécile LUBOCHINSKY



Mohamed Ali ABABOU



Neïla BENZINA

COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, CURSUS DES MEMBRES ET MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Les Administrateurs	Cursus	Mandat des Administrateurs CA Attijari bank	Mandats des Administrateurs dans d'autres sociétés
M. Moncef CHAFFAR Président du Conseil	- Ex-PDG de banques et ex Vice-Gouverneur de la BCT - Il est le président du Conseil d'Administration d'Attijari bank Tunisie	{3} trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026	Président du Conseil d'Administration à Attijari Assurance (Tunisie)
M. Mohamed EL KETTANI	- Ex-responsable au niveau de la Banque Commerciale du Maroc - Il est le PDG du Groupe Attijariwafa bank	{3} trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026 - Président du Comité de Nomination et de Rémunération à Attijari bank Tunisie	- Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank, Attijariwafa bank Europe, OGM SA Wafa, Corp et BCM Corporation - Membre du Conseil d'Administration d'Attijari bank Tunisie - Administrateur à Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier - Président du Conseil d'Administration de Conseil Fondation Actua et de Fondation Attijariwafa bank - Administrateur à : * Attijari Egypt, Attijari CBAO, Attijari Mali, Andalucarthage, Sté Ivoirienne, AL MADA, CIMIR, CGEM, Fondation ONA - Président de l'association Gestion des Centres des TPE Solidaires
M. Talal EL BELLAJ (Coopté en remplacement de M. José REIG ECHEVESTE démissionnaire)	Ex-Directeur Général Délégué au sein du Groupe Attijariwafa bank Maroc	{3} trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026* *(nomination par cooptation en vertu du PV CA du 31/05/2024 pour le reste du mandat)	- Assure plusieurs mandats d'administrateur au sein des filiales du Groupe Attijariwafa bank - Administrateur au sein de la Sté Ivoirienne de Banque à ABIDJAN, Attijari West Africa, compagnie financière ABIDJAN - Administrateur au sein de la Sté Camerounaise de Banque - Administrateur au sein de l'Union Gabonaise de Banque - Administrateur au sein de la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest : CBAO, Sénégal et ses Succursales au Benin, Burkina Faso et Niger. - Administrateur à la Banque internationale du Mali
M. Boubker JAI	- Ex-responsable au niveau de la Banque Commerciale du Maroc - Ex-responsable au niveau du Groupe Attijariwafa bank - Président Directeur Général de Wafa Assurance	{3} trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026	- Administrateur du Centre Monétique Interbancaire (Maroc) - Membre du Conseil d'Administration de Visa International - Administrateur CBAO au Sénégal - Administrateur Sté Ivoirienne de Banque SIB - Administrateur Sté Commerciale de Banque Cameroun (SCB) - Administrateur à Attijariwafa bank Europe en France - Membre au Conseil d'Administration à Attijari bank Tunisie - Administrateur au Groupe Attijariwafa bank
M. Choukri OIMDINA	- Ancien Président de Directoire du Crédit du Maroc Capital (CDMC)-Crédit du Maroc (Casablanca) - Ancien Directeur Général du Fond d'Investissement « Upline Alternative Investments » (Casablanca) - Depuis 2019, il a assuré le poste de Directeur Général des risques du Groupe au sein de la Banque Centrale Populaire du Maroc (Casablanca) - Directeur Général Délégué en charge du Pôle Gestion Globale des Risques au sein du Groupe Attijariwafa bank	{3} trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026	- Membre du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit de plusieurs sociétés /participations - Administrateur et membre des comités des risques et d'audit de plusieurs filiales : Maroc Leasing, Vivalis, Bank Al Amal, Attawfik Microfinance, Bank Al Yousr et plusieurs filiales bancaires africaines

M. Ahmed Ismaïl DOUIRI Représentant permanent d'Andalucarthage	• Ancien responsable Stratégie et Développement Groupe • Directeur Général à Attijariwafa bank depuis 2008 et l'un des quatre membres du Comité Exécutif du Groupe • Directeur Général Délégué BDI & Filiales de financement spécialisées au sein du Groupe Attijariwafa bank	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026	• Membre du Conseil d'Administration à Attijari bank Tunisie
M. Rachid KETTANI Représentant d'Andalucarthage	• Ancien responsable Stratégie et Développement Groupe Attijariwafa bank • Responsable Région du Nord Maroc Asie • Ex-responsable au sein de la Banque Mondiale • Ex-Directeur Exécutif en charge de la Direction Financière Groupe • Directeur Général Délégué en charge du Pôle Banque de Détail Maroc et Europe au sein du Groupe Attijariwafa bank	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026	• Membre du Conseil d'Administration à Attijari bank Tunisie • Membre du Conseil d'Administration de plusieurs filiales : * CBAO * Wafa Salaf * Bank Assafa
Mme Zohra DRISS BOUSLAMA Représentante du Groupe Driss	• PDG et DG de plusieurs hôtels du Groupe Driss	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026	• Membre du Conseil d'Administration de plusieurs hôtels du Groupe Driss • Membre au Conseil d'Administration à Attijari bank Tunisie • Présidente du Conseil d'Administration de plusieurs hôtels du Groupe Driss
M. Mzoughi MZABI Représentant du Groupe MZABI	• L'un des fondateurs du Groupe MZABI et PDG de plusieurs sociétés du Groupe	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026	• Administrateur dans l'ensemble des sociétés anonymes du Groupe, Artes, Artégros, Sided Sicar, Adef, Afrivaleurs, Bestoplast, Maghreb Invest, Royal Garden Palace, Palm Azur, Atlandide, SITI, et SANES • Administrateur à Attijari bank Tunisie et Attijari Assurance (Tunisie) • Membre du Conseil d'Administration de COFIB capital
Mme Catherine Cécile LUBOCHINSKY Administratrice indépendante	• Ancienne Conseillère consultante auprès de la BNP, la société Marseillaise de Crédit, la Compagnie Parisienne de Réescompte et la Banque de France • Présidente entre 2006 et 2012 du SUERF (The European Money and Finance Forum) regroupant les banques centrales et institutions financières européennes et le monde académique • Directrice Générale du Global Risk Institute in Financial Services (Toronto) entre 2013 et 2014 • Membre du collège de supervision de l'ACPR 2015	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026 • Présidente du Comité d'Audit à Attijari bank Tunisie	• Administratrice indépendante au LCH SA (2016-2020) • Administratrice indépendante et présidente du Comité des Risques à la Banque Wormser Frères (depuis 2016)
M. Mohamed Ali ABABOU Administrateur indépendant	• Durant sa carrière, il a occupé différents postes au sein de la Société Générale Marocaine de Banques • Ex-Directeur Général de la Société Générale Marocaine de Banques	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026 • Président du Comité des Risques à Attijari bank Tunisie	• Administrateur de HPS SWITCH et Président du comité d'Audit • Administrateur au sein de Almapack, Le Carton, Procheck et HFC
Mme Neila BENZINA Représentante des actionnaires minoritaires	• CEO Wimbee • CEO Africatek Academy • CEO Campusna	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026	



La gouvernance au sein d'un établissement bancaire désigne l'ensemble des règles, des structures et des processus qui encadrent la prise de décision, assurent la supervision des activités et garantissent une gestion saine et prudente de la Banque. Elle joue un rôle central dans la définition de la stratégie, le contrôle des risques, la conformité réglementaire et la protection des intérêts des parties prenantes, notamment les déposants, les clients et les actionnaires. Une gouvernance efficace renforce la transparence, la responsabilité des dirigeants et la confiance du public, contribuant ainsi à la stabilité financière et à la pérennité de l'établissement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- A les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet ;
- Assure la surveillance effective de la gestion de la Banque par l'organe de direction ;
- Veille au bon fonctionnement du système de contrôle interne et du système de contrôle de la conformité ;
- Etablit les règlements intérieurs de la Banque ;
- Fixe la composition et nomme les membres de tous les comités ;
- Consent toutes les hypothèques, nantissements, délégations, cautionnement et autres sur les biens de la Banque ;
- Autorise toute convention passée directement ou indirectement ou par personne interposée entre la Banque et les personnes ayant des liens avec lui ;
- Convoque les assemblées générales ;
- Arrête les états financiers individuels et consolidés et les rapports de gestion général et spécial ;
- Autorise les acquisitions, les échanges de biens et la vente de tous biens ;
- Fonde toute société ;
- Fixe la rémunération du Directeur Général et du (ou des) directeur(s) général (aux) adjoint(s).

Le Conseil d'Administration peut déléguer certains pouvoirs au Directeur Général de la Banque avec faculté de sous-délégation.



Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 membres au moins et 12 membres au plus :

- Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- La durée de mandat des administrateurs est de 3 ans, renouvelable ;
- Ils ne doivent pas faire l'objet des interdictions prévues dans le cadre de l'article 193 du code des sociétés commerciales ;
- Ils doivent remplir les conditions prévues par la législation réglementant la profession bancaire ; Un salarié occupant un emploi effectif et disposant d'une ancienneté de 5 ans au moins, peut faire partie du Conseil d'Administration ;
- Le mandat des administrateurs se propage toujours de plein droit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui suit l'expiration normale de leurs fonctions ;
- En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou la survenance d'une incapacité juridique d'un ou de plusieurs membres, le Conseil d'Administration peut, entre 2 Assemblées Générales Ordinaires, procéder à des nominations à titre provisoire. Ces nominations sont soumises à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire ;
- Lorsque le nombre des membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, le ou les membres restant doivent immédiatement convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire afin que cette dernière procède à la nomination d'un ou de plusieurs administrateurs en vue d'atteindre au moins ledit minimum légal ;
- Lorsque le Conseil d'Administration omet de procéder aux nominations requises ou de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peut demander au juge des référés, la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations effectuées à titre provisoire ;
- L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur ;
- Si ces nominations provisoires ne sont pas ratifiées par l'Assemblée Générale, les délibérations prises et les actes accomplis par le Conseil n'en demeurent pas moins valables ;
- Le Conseil d'Administration peut s'il juge utile, se faire assister lors de ses réunions par toute autre personne qualifiée sans que celle-ci puisse avoir des voix délibératives; dans ce cas mention sera faite, de leur présence, sur le procès-verbal.

LES COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE COMITÉ D'AUDIT

Assiste le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance, veille au bon fonctionnement du système de contrôle interne et assure la supervision des activités entreprises dans ce domaine. Il procède à la vérification de l'authenticité des informations fournies et à l'appréciation de cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a aussi la charge de proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et de donner son avis sur les programmes de contrôle ainsi que ses conclusions.

PRÉSIDENT : Mme Catherine Cécile LUBOCHINSKY

MEMBRES : Mme Zohra DRISS BOUSLAMA
M. Choukri OIMDINA
M. Rachid KETTANI
M. Ahmed Ismail DOUIRI
Mme Neila BENZINA

- Le secrétariat de ce comité est assuré par l'Audit Général.

LE COMITÉ DES RISQUES

Assiste le Conseil d'Administration dans la mise en place d'une stratégie de gestion des risques et est chargé principalement de donner son avis sur l'identification, la mesure et le contrôle des risques, d'évaluer périodiquement la politique de gestion des risques et sa mise en œuvre.

PRÉSIDENT : M. Mohamed Ali ABABOU

MEMBRES : M. M'zoughi M'ZABI
M. Moncef CHAFFAR
M. Boubker JAI
M. Talel EL BELLAJ

- Le secrétariat de ce comité est assuré par le Pôle Risques.

LE COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

Assiste le Conseil d'Administration dans la conception et le suivi des politiques de nomination et de rémunération, de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs, de recrutement et de gestion des situations de conflit émanant du processus de nomination.

PRÉSIDENT : M. Mohamed EL KETTANI

MEMBRES : M. Ahmed Ismail DOUIRI
M. Rachid KETTANI

- Le secrétariat de ce comité est assuré par le Capital Humain.



SAID SEBTI

Directeur Général

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est confiée à un Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration pour une durée déterminée. Sa mission consiste à :

- Assurer la gestion courante de la Banque ;
- Exercer les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration ;
- Mettre en œuvre la politique générale de la Banque.

Le Directeur Général est assisté de trois directeurs généraux adjoints en charge des Pôles : Risques, Commercial et Les Supports, désignés sur sa proposition et celle du comité de nomination et de rémunération, par le Conseil d'Administration. Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à ses adjoints et collaborateurs parmi les responsables et cadres de la Banque.

LES ORGANES RATTACHÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Comité Exécutif

Le Comité Exécutif constitue un pylône central de la gouvernance de la Banque. Il est chargé de piloter sa performance et d'assurer la bonne exécution de la stratégie adoptée par le Conseil d'Administration.

Ce comité, qui se réunit deux fois par mois, rassemble le Directeur Général, les Directeurs Généraux Adjoints, le responsables du Capital Humain et le Responsable Stratégie, Finance et PMO.

Il veille au maintien des grands équilibres financiers de la Banque et assure le suivi des comités internes. Il impulse et pilote les grands projets, garantissant leur réalisation dans le respect des budgets et des délais impartis.

Le Comité Exécutif joue également un rôle crucial de relais d'information et de coordination avec les autres instances de la Banque. Aussi, et dans un esprit collégial, il propose les questions à soumettre au Conseil d'Administration.

Comité de Coordination & de Synergie

Le Comité de Coordination & de Synergie (CCS) est une instance de pilotage et de partage d'informations assurant la coordination d'ensemble entre les différents projets et les différentes actions de la Banque.

Il veille à l'alignement stratégique, gère les sujets transverses, suit les indicateurs de performance et le respect des délais. Sa composition élargie intègre les responsables des différentes

structures de la Banque, offrant une vision transverse des enjeux.

Le CCS se réunit mensuellement pour assurer une dynamique continue et une réactivité optimale.

- Le secrétariat du CCS est assuré par la Responsable Marketing Stratégique et Communication Externe.

Président du Comité :



Saïd SEBTI
Directeur Général

Membres :



Abdelkader TRAD
Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Commercial



Youssef RAZI
Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Risques



Karim ZAHIDI
Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Supports



Skander MLAYAH
Responsable Capital Humain



Slim KHANFIR
Responsable Stratégie, Finance & PMO



Tarik MEKOUAR
Responsable de l'Audit Général



Habiba MARAKCHI
Responsable Support & Moyens Pôle Commercial



Zied BELKHIR
Directeur Régional Tunis & Nord



Mohamed Aziz MOHSEN
Directeur Régional Tunis



Aïda HAMZA
Directeur Régional Centre
& Cap Bon



Mohamed Nader TRIGUI
Directeur Régional Sud



Lamia BENTICHA
Responsable Marchés Retail



Mohamed MOUSSA
Responsable de la Banque de
Financement & d'Investissement



Ali TRABELSI
Responsable Grandes
Entreprises



Zouheir BENAOUN
Responsable Marché PME
& Performance CA/SE



Mehdi BELHABIB
Responsable Marché des
Capitaux



Taïeb BEN SALEM
Responsable Recouvrement,
Contentieux & Juridique



Issam MEDDEB
Responsable Risque de
Contrepartie



Fahmi JENDOUBI
Responsable Gestion
des Risques



Mourad MNAKBI
Responsable Technologie
& Transformation Digitale



Amine ZITOUNI
Responsable Système
d'Information



Ibrahim ELADEB
Responsable Services
& Traitement Clientèle



Houcem BEN AMOR
Responsable Support,
Performance & Technologie



Mourad TRABELSI
Responsable Finance



Anis TRAOUALI
Responsable conformité
& Contrôle Interne



Manel BRAHIM
Responsable Marketing
Stratégique & Communication
Externe

Comité Central de Crédit

Ce comité examine tous les dossiers de crédit et statue sur les décisions d'octroi concernant les demandes de crédit supérieur à un million de dinars. Les dossiers sont présentés par la Direction Risque de Contrepartie en présence des équipes commerciales. Il est présidé par le Directeur Général et se réunit une fois par semaine.

Comité Risques de Marchés

Le Comité Risques de Marchés (CRM) est l'instance interne de décision et de suivi des risques de marchés sous toutes ses formes.

Il émet un avis sur les types d'opérations à traiter ainsi que leurs plafonds et le transmet aux différents comités émanant du Conseil d'Administration.

Il réunit le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Risques, le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Commercial et le Responsable Marché des Capitaux et le Responsable Finance.

Comité Actifs Classés

Le Comité de suivi des actifs classés est une instance interne de décision qui a pour mission :

- L'examen et la discussion des prévisions annuelles de recouvrement ;
- L'examen de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités du recouvrement ;
- Le suivi des réalisations et des prévisions de recouvrement (normalisation, déclassement...) ;
- La validation de l'ajustement de classes proposé par les unités du recouvrement ;
- L'élaboration d'un point de situation mensuelle sur les actifs classés et le recouvrement.

Comité de Recouvrement

Le Comité de recouvrement a pour mission de statuer sur les propositions de :

- Consolidation ou de rééchelonnement ;
- Transfert des comptes d'origine au contentieux ;
- Solde de tout compte.

Il est tenu tous les quinze jours et réunit le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Risques, le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Commercial et le Responsable du Recouvrement Contentieux et Juridique.

Comité Supérieur de Recouvrement

Le Comité Supérieur de Recouvrement a pour mission de :

- Suivre les réalisations de toutes les entités de recouvrement ;
- Examiner le portefeuille des créances irrécouvrables ;
- Examiner périodiquement l'ensemble du portefeuille des créances classées et mettre en place des plans d'action correspondants ;
- Examiner l'état du contrôle permanent effectué par le recouvrement Groupe.

Comité Central Risque Opérationnel

Le Comité Central Risque Opérationnel arrête la politique des Risques Opérationnels et en assure le suivi. Il veille à la mise en place des outils de détection et d'évaluation des risques d'exposition et s'assure de leur déploiement.

Le Comité réunit sur une base trimestrielle les responsables des Business Units ainsi que les responsables des structures de contrôle et d'audit.

Comité de Contrôle Permanent

Le Comité de Contrôle Interne (CCP) est une instance qui suit la mise en œuvre des recommandations. Ce Comité permet aux différentes fonctions de contrôle de faire le point sur leurs activités en vue de garantir un niveau optimal de cohérence et d'efficacité de leur action.

Chaque trimestre et à chaque fois que le besoin se fait sentir, le comité réunit tous les responsables des entités commerciales et support et les responsables des structures de contrôle : Contrôle permanent, Contrôle de la Conformité, Audit Interne et Affaires Spéciales.

Comité Nouveaux Produits

Le Comité Nouveaux Produits (CNP) est une instance interne de décision qui a pour mission d'approuver ou non la mise en œuvre ou la commercialisation d'un nouveau produit ou service.

Il est organisé par le Marketing Stratégique. Il réunit les responsables des lignes de métiers ainsi que les responsables des fonctions support.

Le Secrétariat du Comité est assuré par la Direction Organisation et Efficacité Opérationnelle.

Comité ALM

Le Comité ALM mesure et gère les risques globaux bilanciaux en matière de taux, liquidité et change. Il fixe les orientations permettant d'optimiser les fonds propres.

Il est présidé par le Directeur Général et réunit tout les deux mois le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Risques, le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Commercial, le Responsable de la Stratégie, Finance et PMO et le Responsable Finance.

Comité de Trésorerie

Le Comité de Trésorerie est un sous-comité opérationnel du comité ALM organisé par la structure ALM qui a pour mission de :

- Assurer une meilleure visibilité sur la trésorerie à court terme de la Banque ;
- Prendre des mesures permettant la maîtrise du risque de liquidité ;
- Le pilotage des contraintes réglementaires (LCR, LTD).

Présidé par le Directeur Général, il réunit le Directeur Général Adjoint Pôle Risque, le Directeur Général Adjoint Pôle Commercial, le Responsable Stratégie, Finance et PMO, le Responsable Marché des Capitaux, le Responsable Finance et le Responsable Risque de Contrepartie.

Comité Général d'Exploitation

Le Comité Général d'Exploitation, instance de partage, de concertation et de décision, assiste la Direction Générale et les lignes commerciales dans le pilotage de la performance et la mise en œuvre de plans d'actions alignés à la stratégie de la Banque et adaptés au contexte de la période et aux spécificités locales et régionales.

Ce comité se tient chaque trimestre et réunit le Comité de Direction, les Responsables au sein du réseau et les Responsables des marchés, les Responsables des services centraux et les Directeurs Généraux des filiales.

Le Comité Général d'Exploitation est appelé à avoir une vue d'ensemble sur les activités commerciales de la Banque par marchés, régions et groupes. Il s'implique également dans l'accompagnement et le relais sur le terrain des projets stratégiques dans une démarche hybride, top down et bottom-up.

Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire sont :

- Le cabinet Consulting and Financial Firm - Baker Tilly Tunisie (membre indépendant de Baker Tilly International) pour les exercices 2025, 2026 et 2027.
- Le cabinet ECC Mazars pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

Evolution de l'Action Attijari bank



EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION



COMPORTEMENT DE L'ACTION D'ATTIJARI BANK EN 2025

Le titre Attijari bank a réalisé un rendement de **61,4%** en 2025, après une hausse de **21,4%** en 2024. Il clôture l'année avec un cours de **66,89 DT**. Il a ainsi surperformé le Tunindex qui a progressé de **35,12%**, ainsi que l'indice « Banques » qui a gagné **39,53%**.

Le titre Attijari bank a atteint son plus haut niveau de cours soit **75,500 DT**, alors que son plus bas a été de **49,900 DT**.

Le volume total échangé sur le titre a atteint **126,08 MDT**, correspondant à **2.196.386 actions** traitées.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

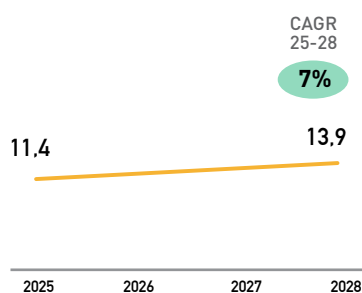


PERSPECTIVES

ATTIJARI BANK PRÉVOIT UNE **CROISSANCE** MOYENNE DE SON PNB DE **7%** PAR AN À HORIZON 2028...

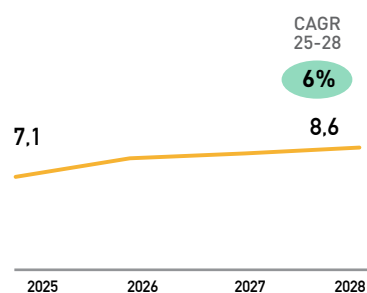
Une croissance des dépôts à 7% en moyenne par an

Évolution des dépôts en Mds DT



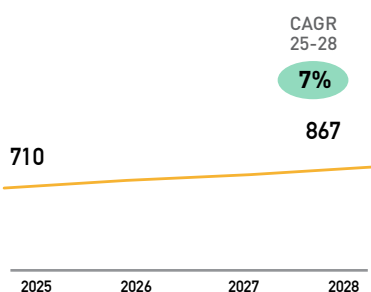
Une croissance des crédits à 6% en moyenne par an

Évolution des crédits en Mds DT



Une croissance du PNB de 7% en moyenne par an

Évolution du PNB en MDT





Affectation des résultats



RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES RELATIVES AUX DROITS D'ACCÈS ET DE SIÈGE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DROIT DE SIÈGE A L'ASSEMBLEE

Peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter, les titulaires de dix (10) actions au minimum libérées des versements exigibles. Les autres titulaires d'actions inférieures à dix (10) peuvent, pour être admis dans l'Assemblée, se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée Générale s'il n'est pas muni d'un mandat spécial.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un mandat spécial, les mineurs ou interdits par leur tuteur légal, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du conseil, ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et date de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

CONDITION A REMPLIR POUR SIEGER OU SE FAIRE REPRESENTER

Les actionnaires admis à l'Assemblée Générale doivent, pour le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion.

Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire le délai et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction :

1. De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième ;
2. D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
3. De toutes sommes que l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé(e) :

1. La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement ;
2. Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il détient, délivrée par la société ou par un intermédiaire agréé.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits.

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève au 31 Décembre 2025 à **250 000 KDT**,
composé de **50 000 000** actions d'une valeur nominale de **5DT**
libérées en totalité.

Unité : k DT

	Capital	Réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde avant affectation du résultat au 31/12/2025	250 000	145 079	395 000	3 646	104 177	232 101	1 130 003
Affectation approuvée par l'AGO du 10-04-2026	0	4 000	100 000	0	(81 899)	(22 101)	0
Dividendes	0	0	0	0	0	(210 000)	(210 000)
Solde après affectation du résultat au 31/12/2025	250 000	149 079	495 000	3 646	22 278	0	920 003

Etats Financiers



CHANGEMENT DE PRÉSENTATION

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relatives aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d’une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l’exercice 2024 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité de la façon suivante :

Rubrique	Nature de retraitement	Montant avant retraitement	Retraitement	Montant après retraitement
AC 3 - Créances sur la clientèle	Reclassement des provisions sur les engagements hors bilan de la rubrique AC 3 vers PA 5	7 320 653	3 082	7 345 815
	Reclassement des produits perçus d’avance de AC 3 vers PA 5		16 616	
	Reclassement des dépôts clients contentieux vers PA 3		5 464	
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	Reclassement des dépôts clients contentieux vers PA 3	10 635 556	5 464	10 641 020
PA 5 - Autres passifs	Reclassement des produits perçus d’avance de AC 3 vers PA 5	347 377	16 616	367 075
	Reclassement des provisions sur les engagements hors bilan de la rubrique AC 3 vers PA 5		3 082	

ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS

BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025

(UNITE : Milliers de Dinars)

		31/12/2025	31/12/2024 (*)	Variation Montant	%
ACTIF					
AC 1 -	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 921 877	1 731 173	190 704	11,0%
AC 2 -	Créances sur les établissements bancaires et financiers	474 274	404 608	69 666	17,2%
AC 3 -	Créances sur la clientèle (*)	7 136 251	7 345 815	(209 564)	-2,9%
AC 4 -	Portefeuille-titres commercial	25 630	29 283	(3 653)	-12,5%
AC 5 -	Portefeuille d’investissement	3 373 722	1 927 220	1 446 502	75,1%
AC 6 -	Valeurs immobilisées	149 878	149 597	281	0,2%
AC 7 -	Autres actifs	680 960	641 144	39 816	6,2%
TOTAL ACTIF		13 762 592	12 228 840	1 533 752	12,5%
PASSIF					
PA 1 -	Banque Centrale et CCP	541 276	-	541 276	100%
PA 2 -	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	118 236	34 154	84 082	246,2%
PA 3 -	Dépôts et avoirs de la clientèle (*)	11 435 017	10 641 020	793 997	7,5%
PA 4 -	Emprunts et ressources spéciales	141 315	78 809	62 506	79,3%
PA 5 -	Autres passifs (*)	396 745	367 075	29 670	8,1%
TOTAL PASSIF		12 632 589	11 121 058	1 511 531	13,6%
CAPITAUX PROPRES					
CP 1 -	Capital	250 000	210 000	40 000	19,0%
CP 2 -	Réserves	540 079	504 959	35 120	7,0%
CP3-	Actions propres	-	-	-	-
CP 4 -	Autres capitaux propres	3 646	3 646	-	0,0%
CP 5 -	Résultats reportés	104 177	156 789	(52 612)	-33,6%
CP 6 -	Résultat de l’exercice	232 101	232 388	(287)	-0,1%
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1 130 003	1 107 782	22 221	2,0%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		13 762 592	12 228 840	1 533 752	12,5%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025

(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2025	31/12/2024	Variation Montant	%
PASSIFS EVENTUELS				
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données	653 531	799 892	(146 361)	-18,3%
HB 2 - Crédits documentaires	178 020	210 424	(32 404)	-15,4%
HB3 - Actifs donnés en garantie	577 000	-	577 000	100%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 408 551	1 010 316	398 235	39,4%
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 4 - Engagements de financement donnés	250 834	324 458	(73 624)	-22,7%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	250 834	324 458	(73 624)	-22,7%
ENGAGEMENTS REÇUS				
HB 7 - Garanties reçues	2 919 603	3 044 684	(125 081)	-4,1%

ÉTAT DE RÉSULTAT

PERIODE DU 01 JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

(UNITE : Milliers de Dinars)

		31/12/2025	31/12/2024	Variation Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE					
PR1 -	Intérêts et revenus assimilés	753 340	797 233	(43 893)	-5,5%
PR2 -	Commissions (en produits)	152 998	149 598	3 400	2,3%
PR3 -	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	72 011	68 492	3 519	5,1%
PR4 -	Revenus du portefeuille d'investissement	192 545	137 638	54 907	39,9%
TOTAL PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE		1 170 894	1 152 961	17 933	1,6%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
CH1 -	Intérêts encourus et charges assimilées	(441 618)	(426 053)	(15 565)	3,7%
CH2-	Commissions encourues	(19 644)	(19 013)	(631)	3,3%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(461 262)	(445 066)	(16 196)	3,6%
PRODUIT NET BANCAIRE		709 632	707 895	1 737	0,2%
PR5 \ CH4					
	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(24 442)	(42 634)	18 192	-42,7%
PR6 \ CH5					
	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6 555	4 954	1 601	32,3%
PR7 -	Autres produits d'exploitation	15 080	16 769	(1 689)	-10,1%
CH6 -	Frais de personnel	(259 222)	(240 754)	(18 468)	7,7%
CH7 -	Charges générales d'exploitation	(87 947)	(79 603)	(8 344)	10,5%
CH8 -	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(19 697)	(18 910)	(787)	4,2%
RESULTAT D'EXPLOITATION		339 959	347 717	(7 758)	-2,2%
PR8 \ CH9					
	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	24	2 004	(1 980)	-98,8%
CH11 -	Impôt sur les bénéfices	(107 882)	(117 333)	9 451	-8,1%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		232 101	232 388	(287)	-0,1%
Résultat net de le période		232 101	232 388	(287)	-0,1%
Résultat de base par action (en DT)		4,64	4,65	(0,01)	-0,2 %
Résultat dilué par action (en DT)		4,64	4,65	(0,01)	-0,2 %

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

PERIODE DU 01 JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025
(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2025	31/12/2024	Variation Montant %	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	966 897	1 037 001	(70 104)	- 6,8%
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(455 971)	(437 206)	(18 765)	4,3%
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(65 524)	(1 014)	(64 510)	6359,6%
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	144 252	(361 410)	505 662	-139,9%
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	796 819	582 028	214 791	36,9%
Titres de placement	4 339	(4 165)	8 504	-204,2%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(398 844)	(359 744)	(39 100)	10,9%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	91 619	(31 113)	125 731	-401,1%
Impôt sur les bénéfices	(111 650)	(109 155)	(2 495)	-2,2%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	971 937	315 223	656 714	208,3%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	102 271	138 342	(36 071)	-26,1%
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement	(1 349 673)	(333 585)	(1 016 087)	304,6%
Acquisitions / Cessions d'immobilisations	(19 978)	(26 141)	6 162	-23,6%
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(1 267 380)	(221 384)	(1 045 996)	472,5%
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts	80 000	-	80 000	100%
Remboursement d'emprunts	(12 000)	(6 414)	(5 586)	-87,1%
Augmentation / diminution des ressources spéciales	(7 501)	(14 277)	6 776	-47,5%
Dividendes versés	(210 000)	(183 339)	(26 661)	14,5%
Flux sur fonds social	120	138	(17)	-12,7%
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(149 381)	(203 892)	78 512	-38,6%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(444 824)	(110 053)	(334 771)	304,2%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	1 841 249	1 951 302	(110 053)	-5,6%
Liquidités et équivalents de liquidité fin de l'exercice	1 396 425	1 841 249	(444 824)	-24,2%

LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par la réunion du conseil d'administration tenue le 20 février 2026.

Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 31/12/2025 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
[UNITE : Milliers de Dinars]

	31/12/2025	31/12/2024	Variation Montant	%
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 921 884	1 730 727	191 157	11,0%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	241 536	244 740	(3 205)	(1,3%)
Créances sur la clientèle (*)	7 663 019	7 841 855	(178 836)	(2,3%)
Portefeuille-titres commercial	42 873	46 359	(3 486)	(7,5%)
Portefeuille d'investissement	3 207 474	1 738 731	1 468 742	84,5%
Titres mis en équivalence	62 640	55 392	7 248	13,1%
Valeurs immobilisées	155 690	155 663	27	0,0%
Goodwill	120	216	(97)	(44,7%)
Autres actifs	693 125	642 459	50 665	7,9%
Impôt différé Actif	3 226	3 246	(20)	(0,6%)
TOTAL ACTIF	13 991 585	12 459 389	1 532 196	12,3%
PASSIF				
Banque Centrale et CCP	541 276	0	541 276	100,0%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	115 715	31 167	84 548	271,3%
Dépôts et avoirs de la clientèle (*)	11 258 107	10 440 732	817 375	7,8%
Emprunts et ressources spéciales	332 643	298 873	33 770	11,3%
Autres passifs (*)	480 657	472 822	7 835	1,7%
Impôt différé Passif	-	-	-	-
TOTAL PASSIF	12 728 398	11 243 594	1 484 803	13,2%
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	35 554	32 795	2 759	8,4%
CAPITAUX PROPRES				
Capital	250 000	210 000	40 000	19,0%
Réserves	634 474	572 849	61 625	10,8%
Autres capitaux propres	3 646	3 646	0	0,0%
Résultats reportés	104 177	156 789	(52 612)	(33,6%)
Résultat de l'exercice	235 336	239 715	(4 380)	(1,8%)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 227 633	1 182 999	44 634	3,8%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	13 991 585	12 459 389	1 532 196	12,3%

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			Montant	%
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données	653 523	799 892	(146 369)	(18,3%)
Crédits documentaires	178 020	210 424	(32 404)	(15,4%)
Actifs donnés en garantie	577 000	0	577 000	100,0%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 408 543	1 010 316	398 227	39,42%
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement donnés	354 631	432 282	(77 651)	(17,9%)
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	354 631	432 282	(77 651)	(17,9%)
ENGAGEMENTS REÇUS				
Engagements de financement reçus	60 000	16 750	43 250	258,2%
Garanties reçues	2 975 484	3 100 565	(125 081)	(4,0%)

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

PERIODE DU 01 JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2025	31/12/2024	Montant	Variation %
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	802 170	863 865	(61 695)	(7,1%)
Commissions (en produits)	153 119	153 436	(317)	(0,2%)
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	79 095	71 700	7 395	10,3%
Revenus du portefeuille d'investissement	181 654	129 174	52 480	40,6%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 216 038	1 218 175	(2 137)	(0,2%)
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts courus et charges assimilées	(464 024)	(458 785)	(5 239)	1,1%
Commissions encourues	(16 527)	(19 634)	3 107	(15,8%)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(480 551)	(478 419)	(2 132)	0,4%
PRODUIT NET BANCAIRE	735 487	739 755	(4 268)	(0,6%)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(26 631)	(44 845)	18 214	(40,6%)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (*)	5 849	7 836	(1 986)	(25,3%)
Autres produits d'exploitation	18 366	18 964	(599)	(3,2%)
Frais de personnel	(277 559)	(259 119)	(18 440)	7,1%
Charges générales d'exploitation	(92 736)	(85 866)	(6 870)	8,0%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(20 718)	(19 783)	(936)	4,7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	342 057	356 942	(14 885)	(4,2%)
Quote-part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence	7 092	6 606	485	7,3%
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	2 366	4 283	(1 917)	(44,8%)
Impôt sur les bénéfices	(112 270)	(123 362)	11 092	(9,0%)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	239 246	244 470	(5 224)	(2,1%)
Part du résultat revenant aux minoritaires	(3 912)	(4 758)	846	(17,8%)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE DU GROUPE	235 336	239 715	(4 379)	(1,8%)
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES DU GROUPE	235 336	239 715	(4 379)	(1,8%)
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en DT)	4,7	4,8	(0,1)	(1,9%)
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en DT)	4,7	4,8	(0,1)	(1,9%)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

PERIODE DU 01 JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

[UNITE : Milliers de Dinars]

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			Montant	%
FLUX D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	1 037 920	1 125 466	(87 546)	-7,8%
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(473 495)	(476 295)	2 800	-0,6%
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	1 573	26 980	(25 407)	-94,2%
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	144 659	(391 340)	535 999	-137,0%
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	817 375	513 927	303 448	59,0%
Titres de placement	(1 612)	1 121	(2 733)	-243,9%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(370 295)	(344 985)	(25 310)	7,3%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(18 916)	(20 854)	1 938	-9,3%
Impôt sur les bénéfices	(111 868)	(126 267)	14 399	-11,4%
Total flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 025 341	307 754	717 588	233,2%
FLUX D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	182 723	151 203	31 521	20,8%
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement	(1 463 962)	(302 604)	(1 161 357)	383,8%
Acquisitions / Cessions sur immobilisations	(20 745)	(27 098)	6 353	-23,4%
Total flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(1 301 983)	(178 500)	(1 123 484)	629,4%
FLUX DE FINANCEMENT				
Emission d'actions	0	0	0	-
Emission d'emprunts	0	0	0	-
Remboursement d'emprunts	(49 639)	(10 628)	(39 011)	367,1%
Augmentation / diminution ressources spéciales	79 113	(26 487)	105 600	-398,7%
Dividendes	(212 140)	(185 517)	(26 624)	14,4%
Flux sur fonds social	138	138	0	0,0%
Total flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(182 528)	(222 494)	39 966	-18,0%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	(459 170)	(93 240)	(365 931)	392,5%
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	1 856 949	1 950 189	(93 240)	-4,8%
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	1 397 779	1 856 949	(459 170)	-24,7%



Rapport des Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Immeuble Forvis Mazars, Rue Lac Ghar El Melh
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : +216 71 96 33 80 Fax : +216 71 96 43 80
Courriel : mazars.tunisie@forvismazars.com

Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
37 Av. Charles Nicolle, 1082 Tunis, Tunisie
Tél. : +216 71 711 793

Attijari bank, RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Rapport Général

Mesdames, Messieurs les Actionnaires d'Attijari bank Tunisie,

Rapport d'audit sur les états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers d'Attijari bank qui comprennent le bilan ainsi que l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2025, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan de **13 762 592 KDT** et un bénéfice net de **232 101 KDT**.

A notre avis, les états financiers de Attijari bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1- Evaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

► Risque identifié

De par son activité, la banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle.

Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure compte tenu des montants en jeu, du processus de classification, et des modalités de détermination des provisions pour risque de crédit.

Le montant de ces provisions est déterminé selon des méthodes mécaniques en application des dispositions de la Banque Centrale de Tunisie. Par ailleurs, Attijari bank peut avoir recours au jugement pour la détermination du niveau des dépréciations individuelles de certains encours douteux.

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des créances sur la clientèle s'élève à 7 136 251 KDT, représentant 52% du total de bilan.

Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers sont présentés dans la note aux états financiers n°3-1, ainsi que dans les notes explicatives n°1.3.

► Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre banque, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou à détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Les procédures et contrôles définis par la banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau de provision individuelle requise par référence à la réglementation bancaire.
- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de classification et de dépréciation des engagements sur la clientèle.
- La fiabilité des informations fournies par la banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur.
- La conformité du calcul des provisions collectives conformément aux dispositions de la nouvelle circulaire BCT n°2025-01 du 29 janvier 2025.

En outre, à travers un échantillonnage étendu :

- Nous avons vérifié que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés et classés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, et ;
- Nous avons apprécié les hypothèses et jugements retenus par la banque lors du calcul des provisions et examiné les valeurs de garanties retenues.
- Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié et suffisant des informations fournies dans les notes aux états financiers.

2- Prise en compte des intérêts, commissions et agios en produits

► Risque identifié

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisées en produits par la banque s'élèvent au 31 décembre 2025 à 906 338 KDT et représentent 77% du total des produits d'exploitation bancaire.

Les notes aux états financiers 3.1.3 « Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle » et 3.8 « Règles de prise en compte des produits » au niveau de la partie « base de mesure et principes comptables pertinents appliqués », décrivent les règles de prise en compte de ces revenus.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré, vu le volume important des transactions, que la prise en compte des intérêts et commissions constitue un point clé d'audit.

► Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté en :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en technologie de l'information.
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés.
- L'examen analytique des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes.
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et des circulaires de la Banque Centrale, en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés.
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note 9 « passifs éventuels » des états financiers qui décrit l'évolution de l'affaire intentée par le conseil de la concurrence à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant la pandémie du COVID-19. A la date du présent rapport aucune décision n'a été notifiée à la banque à cet égard, ainsi le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficience importante du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en oeuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 06 mars 2026

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Borhen CHEBBI


ECC MAZARS
Im. Mazars Rue du 1er Mai 611
Les Berges du Lac 1063 Tunis
Tél: 00216 71 963 380
Fax: 00216 71 964 380

Consulting and Financial Firm
Walid BEN AYED


Consulting & Financial Firm
Walid BEN AYED
Diplôme de l'Ordre des Experts Comptables
Inscrit au D.O.C.T.
37, Avenue Habib Bourguiba, Tunis

ECC MAZARS

Immeuble Forvis Mazars, Rue Lac Ghar El Melh
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : +216 71 96 33 80 Fax : +216 71 96 43 80
Courriel : mazars.tunisie@forvismazars.com

Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
37 Av. Charles Nicolle, 1082 Tunis, Tunisie
Tél. : +216 71 711 793

Attijari bank, RAPPORT SPECIAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Rapport Spécial

Mesdames, Messieurs les Actionnaires d'Attijari bank Tunisie,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants, de l'article 475 du code des sociétés commerciales et les articles 29 et 30 de la loi n°2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

A.1 Opération avec Attijari Recouvrement

Durant l'exercice 2025, Attijari bank a conclu avec Attijari Recouvrement deux conventions de cession de créances :

- La première, signée le 31 mars 2025, porte sur la cession d'un lot de créances composé de 6 031 dossiers représentant un engagement global de 2 256 KDT, pour un prix de cession de 12 KDT HTVA.
- La seconde convention, en date du 30 juin 2025, concerne la cession d'un lot de 4 119 dossiers totalisant un engagement de 31 000 KDT, avec un prix de cession de 41 KDT HTVA.

Ces deux conventions ont été autorisées respectivement par les conseils d'administration du 30/05/2025 et du 01/08/2025.

A.2 Opération avec Attijari SICAR

1. Une convention globale de gestion des fonds à capital-risque a été signée le 12 décembre 2025 entre Attijari bank et Attijari SICAR. Elle a pour objet de définir les règles générales et les modalités de gestion des FCR confiés à Attijari SICAR ou qui pourraient lui être confiés à l'avenir, dans le strict respect de la réglementation applicable.

Cette convention entre en vigueur à partir du 01 janvier 2025 et s'applique à tout FCR nouvellement créé. Elle annule et remplace les conventions conclues des FCR, sous réserves de toute loi ou règlement qui se trouve à s'y appliquer.

Les conditions de rémunération d'Attijari SICAR pour la gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari bank se présentent comme suit :

a) Une commission de gestion égale à :

► Pour les fonds débloqués à partir de 2020 :

- 0,5% sur les placements financiers (SICAV, obligations, BTA, placement bancaire...). Le décompte se fait sur la base de l'encours de fin de trimestre.
- 0,75% sur les montants investis dans les projets nets des provisions éventuelles constituées en couverture de la dépréciation de valeur. Le décompte se fait sur la base de l'encours de fin de trimestre.

► Pour les fonds débloqués avant 2020 :

- Une rémunération annuelle de 1% calculé sur l'encours du fonds nets des provisions.

b) Une commission de performance égale à :

► Pour les fonds débloqués à partir de 2020 :

- 10% sur la plus-value de cession de projets, la plus-value de cession de placements et des dividendes constatés, nets des moins-values de cession.
- 10% des revenus des autres placements financiers appliquées à la marge dépassant le TMM moyen de l'année.

► Pour les fonds débloqués avant 2020 :

- 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fond net des moins-values de cession

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration d'Attijari bank en date du 10 décembre 2025.

2. Une convention a été signée le 12 décembre 2025 entre Attijari bank et Attijari SICAR qui a pour objet l'assistance technique fournie par Attijari bank à Attijari SICAR, notamment en matière d'étude, d'analyse et d'accompagnement des dossiers soumis à approbation, ainsi que les conditions financières y afférentes. Cette convention, approuvée par le conseil d'administration d'Attijari bank en date du 10 décembre 2025, prendra effet à compter du 02/01/2025.

Une commission d'étude facturée par Attijari bank à Attijari SICAR, fixée à 50%, avec un minimum de 10 K TND par dossier approuvé, soit un montant de 132 KDT HT.

3. Le conseil d'administration d'Attijari bank a approuvé en date du 20 février 2026, la mise à disposition au profit d'Attijari SICAR de cinq fonds à capital risque, pour un montant global de 100 000 KDT au titre de l'exercice 2026.

Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant desdits Fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

A.3 Opérations avec Attijari Premium SICAV

En vertu de la convention conclue entre Attijari bank et Attijari Premium SICAV, en date du 04/08/2025, et autorisée par le conseil d'administration du 10 décembre 2025, Attijari Premium SICAV confie à Attijari bank la mission de dépositaire exclusif des titres et des fonds détenus par la SICAV.

En contrepartie des services de dépositaire des titres et des fonds de Attijari Premium, Attijari bank percevra une commission annuelle de 0,15% HT de l'actif net de la SICAV.

Le calcul de cette commission se fait au jour le jour et vient en déduction de l'actif de la SICAV. Le règlement effectif du dépositaire se fait dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque trimestre.

La convention est conclue pour une période de 5 (cinq) ans renouvelables par tacite reconduction.

Au cours de l'exercice 2025, la banque a perçu des commissions à hauteur de 18 KDT.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

B.1 Opérations avec Attijari Leasing

• Personnel détaché

Attijari bank affecte au profit de Attijari Leasing son personnel salarié. Les salaires et les charges y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant total en 2025 s'élève à 1 647 KDT TTC.

• Convention Commerciale

Dans le cadre de la convention signée en 2008 entre Attijari bank et Attijari Leasing, la banque a fourni au cours de l'exercice 2025, des services d'assistance à la commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque.

Un avenant à cette convention a été conclu en 2018 introduisant des révisions quant aux modalités de détermination de l'intéressement de la banque et ce pour tenir compte de l'évolution des coûts de ressources et des taux de sortie en vigueur. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration du 11 février 2019.

Selon ledit avenant, la commission sera déterminée sur la base du taux nominal du contrat mis en force (TC) par comparaison avec le taux de sortie moyen (TMS) déterminés trimestriellement.

Au cours de l'exercice 2025, la banque a perçu des produits à hauteur de 517 KDT.

• Convention de Location financement

Attijari bank a conclu avec Attijari Leasing des contrats de location-financement (Leasing). Ces contrats portent sur des véhicules pour une valeur brute totale à l'actif de 2 018 KDT et une dette au passif de 238 KDT.

Les charges d'intérêts relatives à l'exercice 2025 s'élèvent à 63 KDT.

B.2 Opérations avec Attijari Recouvrement

En vertu de la convention de mandat de recouvrement de créance, la banque a réglé au profit d'Attijari Recouvrement une commission pour l'ouverture et la gestion des dossiers pour compte s'élevant à 11 KDT TTC en 2025.

B.3 Opérations avec le Groupe Attijariwafa bank

• Attijari Africa

Dans le cadre de la convention conclue entre Attijari bank et Attijari Africa signée le 01/01/2015, la banque a constaté une charge au cours de l'exercice 2025 de 1 500 KDT TTC en rémunération des services d'assistance technique fournis. Le passif s'élève au 31/12/2025 à 7 807 KDT.

• Attijari IT Africa

En vertu de la convention conclue entre Attijari bank et Attijari IT Africa, cette dernière s'engage d'apporter à la banque l'ensemble de conseils, mise en garde et recommandations nécessaires en matière de fourniture de services informatiques.

En rémunération de ses services, la banque a constaté une charge de 185 KDT TTC au titre de l'exercice 2025. Le passif s'élève au 31/12/2025 à 310 KDT.

• Attijariwafa bank Europe

En vertu de la convention conclue le 1er Mars 2010 et modifiée le 19 Mars 2012 entre Attijari bank et Attijariwafa bank Europe (avec laquelle la banque a des administrateurs communs), telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 5 juin 2012, cette dernière assure à travers son réseau d'agences le rôle de relais entre Attijari bank et les clients tunisiens résidents en Europe en matière d'information, de présentation de l'offre bancaire et l'intermédiation dans la distribution des produits et services. Ces services sont rémunérés par une commission intitulée « commission d'activité TRE » basée sur une tarification unitaire des prestations de services fournies. Cette commission sera négociée annuellement entre les deux parties.

En contrepartie de ces services, Attijariwafa bank Europe perçoit 3 types de rémunérations :

- Une rémunération indexée sur le portefeuille clientèle.
- Une rémunération indexée sur les transmissions d'ordres.
- Une rémunération au titre des services bancaires conclus.

En plus de ces trois types de rémunérations, Attijariwafa bank Europe continue à percevoir les 2/3 de la masse salariale des chargés de comptes de l'activité TRE et une quote-part des charges marketing lié à l'activité.

La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2025 est de l'ordre de 495 KDT TTC. Le montant qui figure au passif de la banque au 31/12/2025 s'élève à 4 092 KDT.

B.4 Opérations avec Attijari SICAR

Conventions de gestion des fonds gérés

Conformément aux nouvelles conditions de rémunération prévues par la convention globale de gestion des fonds telle que citée ci-dessus, le tableau ci-après présente les encours des fonds gérés au 31/12/2025 ainsi que les commissions correspondantes par fonds au titre de l'exercice 2025, calculées selon les nouvelles conditions financières :

Fonds gérés	Montant Initial	Encours	Commissions fixes de gestion (KDT TTC)	Commissions Variable (KDT TTC)	Total des Commissions par fond
Fond Géré 2001	5 314	5 104	25	-	25
Fond Géré 2017	30 000	9 544	114	227	341
Fonds Gérés 2018	50 000	18 880	225	284	509
Fonds Gérés 2019	50 000	14 298	170	153	323
Fonds Gérés 2020	50 000	50 000	360	490	850
Fonds Gérés 2022	40 000	40 000	336	36	372
Fonds Gérés 2023	50 000	50 000	363	-	363
Fonds Gérés 2024	50 000	50 000	321	-	321
Fonds Gérés 2025	75 000	75 000	376	118	494
TOTAL	400 314	312 826	2 290	1 308	3 598

Les conventions de détachement du personnel

Attijari bank affecte au profit de la société Attijari SICAR certains cadres salariés. La décision de détachement prévoit que les salaires de ces salariés sont pris en charge par Attijari SICAR sans aucune facturation par Attijari bank.

Convention de recouvrement des créances

En vertu de la convention conclue le 07 septembre 2015 entre Attijari SICAR et Attijari bank, cette dernière est mandatée pour la gestion et l'accomplissement des actions de recouvrement des créances contentieuses remplissant les conditions suivantes :

- Créances pour lesquelles une action en cours est pendante ;
- Créances qui font l'objet d'une négociation, d'une transaction non encore dénouée, d'une action d'exécution ou dont la grosse du jugement est en cours de retrait ;
- Créances sur des entreprises faisant l'objet d'une procédure collective ou de mesure de redressement ;
- Créances dont le recouvrement nécessite une saisie immobilière ;
- Ainsi que toute créance pour laquelle il sera établi un mandat spécial.

En rémunération de ces services, Attijari bank percevra une commission de recouvrement assise sur les montants recouverts et calculée selon les modalités suivantes :

- Commission sur nominal : Toutes les créances totalement ou partiellement recouvrées donneront droit à Attijari bank à une commission de 20% HTVA sur les montants en nominal ;
- Commission sur plus-values : Toutes les créances totalement ou partiellement recouvrées donneront droit à Attijari bank à une commission HTVA sur les montants en plus-values de 20% ;
- Frais fixes d'ouverture de dossiers : Attijari bank percevra pour chacun des dossiers des frais d'ouverture d'un montant de 50 dinars HTVA.

Le paiement des factures des commissions ainsi que les frais engagés par Attijari bank est effectué au plus tard cinq jours ouvrables de la réception de la facture mensuelle sur la base du rapport mensuel relatif aux créances recouvrées par Attijari bank.

Courant 2025 aucun produit n'a été constatée à ce titre.

Convention d'ouverture de comptes titres gestion sous-mandat

Attijari SICAR a ouvert un compte auprès d'Attijari bank dans le cadre d'une gestion sous mandat où sont inscrits ses titres conformément à la réglementation en vigueur.

En rémunération de ses services, Attijari bank, en tant que teneur de compte, percevra les frais ci-dessous :

- Frais d'ouverture : Franco ;
- Frais de transfert : 5 dinars/ligne ;
- Frais de clôture : 20 dinars ;
- Frais de tenue de compte (frais de garde) au taux annuel de 0,2% HTVA, calculés quotidiennement sur la base de la valeur du portefeuille, avec un minimum de 10 dinars et un maximum de 200 dinars HTVA par an. Ces frais sont prélevés trimestriellement ;
- Frais de courrier : 0,350 dinars ;
- Commission sur encaissement dividendes et intérêts ordres en bourse OST : 0,5% HTVA ;
- Commission de souscription/ rachat OPCVM : Franco, à l'exception des droits d'entrée, sortie prévue par les OPCVM.

Les taxes et commissions sur les transactions boursières seront prélevées conformément à la législation en vigueur.

Les produits constatés au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 1 KDT.

B.5 Convention avec Attijari intermédiation

Attijari bank a signé le 27/12/2012 une convention de tenue de comptes en valeurs mobilières avec sa filiale Attijari Intermédiation détenue à hauteur de 99.99%, ayant pour objet la tenue du registre des actionnaires de la valeur Attijari bank et des droits y rattachés conformément à la réglementation du conseil du marché financier.

Pour la réalisation de ces prestations, les honoraires d'Attijari Intermédiation sont fixés forfaitairement à 7 KDT HT à régler à la fin de chaque année.

Les charges comptabilisées courant 2025 sont de 8 KDT TTC.

B.6 Opérations avec Attijari Assurance

1. Attijari bank perçoit des commissions d'acquisition et de gestion au titre de la commercialisation des produits d'assurance vie d'Attijari Assurance. Le montant des produits à recevoir s'est élevé au 31/12/2025 à 7 162 KDT. Le montant des commissions constaté en produit en 2025 est de l'ordre de 8 851 KDT.
2. Attijari bank a constaté une charge à payer de 45 KDT à fin 2025 au profit d'Attijari Assurance au titre des assurances incluses dans les comptes courants des particuliers, 98 mDT au titre du prime « RezkiChamel » et 1 190 mDT au titre des primes « Assurdécouvert PACK ».
3. Une convention d'assurance collective sur la vie a été conclue entre Attijari bank et Attijari Assurance le 25/06/2018 et autorisée par le conseil d'administration du 09 Février 2018. Il s'agit d'un contrat de fidélisation souscrit par la banque en tant qu'employeur au profit des membres de son personnel.

La banque supporte 90% du montant de la prime calculée sur la base d'un taux de 2,5% de la masse salariale de l'ensemble des adhérents pour l'année précédente et en tenant compte de deux éléments :

- Le revenu annuel brut individuel de chaque adhérent ;
- Son ancienneté dans la banque ;

A ce titre, la banque a constaté une charge en 2025 s'élevant à 3 148 KDT.

4. Une convention d'assurance « Indemnité de départ à la retraite » conclue en 2021 entre Attijari bank et Attijari Assurance. Elle a pour objet la constitution par l'assureur d'un fonds collectif de placement permettant au souscripteur de faire face aux prestations pécuniaires dont il est redevable envers ses salariés au moment de leur départ à la retraite.

En vertu de cette convention, la compagnie d'assurance fait participer le souscripteur aux bénéfices financiers et techniques qu'elle réalise sur ce contrat. Le montant au titre de l'exercice 2025 s'élève à 1 726 KDT.

Pour couvrir les frais de fonctionnement du contrat, un chargement de 0.3% du capital géré est prélevé annuellement. Le montant au titre de l'exercice 2025 s'élève à 121 KDT TTC.

B.7 Opérations avec Attijari Finances

Conventions d'émission de titres participatifs

Une convention a été signée le 23 mars 2014 entre Attijari bank et Attijari Finances Tunisie prévoyant la souscription par Attijari bank des titres participatifs émis par Attijari Finances Tunisie pour répondre aux exigences de fonds propres édictées par l'article 388 du code des sociétés commerciales. L'émission porte sur un montant de 750 KDT en date du 01/04/2014.

Les titres participatifs portent intérêt aux taux suivants :

- Un taux d'intérêt fixe de TMM brut l'an à compter de la date de jouissance. Ce taux est égal au TMM+1 à partir de la date de reconstitution du capital de l'émetteur conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. Les intérêts sont calculés sur la valeur nominale de chaque titre participatif et sont payables annuellement à terme échu.
- Une rémunération variable égale à 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 50 KDT. Cette rémunération est calculée sur le bénéfice net après impôts et provisions dans un délai d'un mois à partir de la date de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'émetteur.

Une deuxième convention a été signée le 1er avril 2021 entre Attijari bank et Attijari Finances Tunisie prévoyant la souscription par Attijari bank des titres participatifs émis par Attijari Finances Tunisie pour répondre aux exigences de fonds propres édictées par l'article 388 du code des sociétés commerciales. L'émission porte sur un montant de 750 KDT, divisé en 7 500 titres d'une valeur nominale de 100 dinars chacun.

Les titres participatifs portent intérêt aux taux suivants :

- Un taux d'intérêt fixe de TMM brut l'an à compter de la date de jouissance. Ce taux est égal au TMM à partir de la date de reconstitution du capital de l'émetteur conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. Les intérêts sont calculés sur la valeur nominale de chaque titre participatif et sont payables annuellement à terme échu.
- Une rémunération variable égale à 5% de la partie des bénéfices supérieurs à 100 KDT. Cette rémunération est calculée sur le bénéfice net après impôts et provisions dans un délai d'un mois à partir de la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura statué sur les comptes de l'émetteur.

Les intérêts comptabilisés courant l'exercice 2025 s'élèvent à 66 KDT.

B.8 Remboursement frais téléphoniques, lignes spécialisées et frais d'hébergement

La banque a facturé à ses filiales au titre du remboursement des frais téléphoniques, des lignes spécialisées et des frais d'hébergement un montant total de 192 KDT TTC.

Le détail par filiale exprimé en KDT se présente comme suit :

Partie liée	Montants facturés en 2025 par filiale
Attijari Recouvrement	24
Attijari Leasing	110
Attijari Sicar	10
Attijari Intermédiation	9
Attijari Gestion	11
Attijari Assurance	28
TOTAL	192

B.9 Conventions de délégation de la gestion administrative et comptable

Quatre conventions de délégation de la gestion administrative et comptable ont été conclues entre d'une part, Attijari bank et d'autre part, Attijari Gestion, Attijari SICAR et Attijari Finances et Attijari Recouvrement. En vertu de ces conventions, la banque assure la mission de la tenue de la comptabilité et l'arrêté des états financiers.

En rémunération de ces prestations, Attijari bank perçoit :

- Une rémunération mensuelle de 5 KDT HT. La base de cette rémunération est révisée à la hausse annuellement de 6% et ce pour la tenue de la comptabilité et l'arrêté des états financiers d'Attijari SICAR.
- Une rémunération mensuelle de 2,5 KDT HT pour la tenue de la comptabilité et l'arrêté des états financiers d'Attijari Finances. La base de cette rémunération est révisée à la hausse annuellement de 6%.
- Une rémunération mensuelle de 2,5 KDT HT. La base de cette rémunération est révisée à la hausse annuellement de 6% et ce pour la tenue de la comptabilité et l'arrêté des états financiers d'Attijari Recouvrement.
- Une rémunération mensuelle de 5 KDT HT pour la tenue de la comptabilité et l'arrêté des états financiers d'Attijari Gestion. La base de cette rémunération est révisée à la hausse annuellement de 6%.

A ce titre, la banque a facturé une rémunération totale au cours de l'année 2025 de 267 KDT TTC.

B.10 Les conventions relatives à la fonction de dépositaire avec les OPCVM

Attijari bank assure les fonctions de dépositaire pour le compte d'Attijari Obligataire Sicav et des 3 FCP (Attijari FCP Dynamique, Attijari FCP CEA et Attijari FCP Obligataire).

En rémunération de ses prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt qui s'élèvent à 531 KDT.

Partie liée	Montant 2025	Montant 2024
Attijari Obligataire SICAV	315	166
FCP (AFC, AFD, AFO)	216	262
TOTAL	531	428

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C.1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

- ▶ La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 08/03/2007. Cette rémunération est détaillée dans le tableau ci-après. Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
- ▶ La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 29/11/2018. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel variable selon la réalisation des objectifs.
Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité, des frais de téléphone, des frais de scolarité, des frais de logement et de billets d'avions.
- ▶ La rémunération des Directeurs Généraux Adjoints est fixée par les comités de rémunération issus du Conseil d'Administration en date du 30/01/2012 et du 04/05/2018. Cette rémunération se compose d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, les Directeurs Généraux Adjoints bénéficient d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité et de la prise en charge des frais de logement et de billets d'avions.
- ▶ Au cours de l'exercice 2025, un nouveau Directeur Général Adjoint a été nommé en remplacement de son prédécesseur, avec une prise de fonction effective le 1^{er} aout 2025. Cette nomination a été décidée par le conseil d'administration du 30 mai 2025.
- ▶ Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité d'audit et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

C.2 Les obligations et engagements d'Attijari bank envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (charges sociales comprises), se présentent comme suit (en dinars) :

	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Directeurs Généraux Adjoints		Membres du CA et des comités réglementaires	
	Charges de l'exercice 2025	Passif au 31/12/25	Charges de l'exercice 2025	Passif au 31/12/25	Charges de l'exercice 2025	Passif au 31/12/25	Charges de l'exercice 2025	Passif au 31/12/25
Avantages	536 535	342 756	1 962 447	867 253	2 659 794	476 045	561 500	561 500
Total	536 535	342 756	1 962 447	867 253	2 659 794	476 045	561 500	561 500

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 06 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

ECC MAZARS
Im. Mazars Rue du Lac El Mer El Mith
Les Berges du Lac 1053 Tunisie
Tél: 00216 71 993 380
Fax: 00216 71 994 380

Consulting and Financial Firm

Walid BEN AYED

Consulting and Financial Firm
Walid BEN AYED
Rue de la République 1053 Tunisie
Tél: 00216 71 993 380
Fax: 00216 71 994 380

ECC MAZARS

Immeuble Forvis Mazars, Rue Lac Ghar El Melh
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : +216 71 96 33 80 Fax : +216 71 96 43 80
Courriel : mazars.tunisie@forvismazars.com

Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
37 Av. Charles Nicolle, 1082 Tunis, Tunisie
Tél. : +216 71 711 793

Attijari bank, RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs les Actionnaires d'Attijari bank de Tunisie,

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Attijari bank qui comprennent le bilan consolidé ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2025, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan de **13 991 585 KDT** et un bénéfice net de **235 336 KDT**.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Attijari bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit dans le contexte de l'audit des comptes consolidés annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1- Evaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

► Risque identifié

De par son activité, le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle.

Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure compte tenu des montants en jeu, du processus de classification, et des modalités de détermination des provisions pour risque de crédit.

Le montant de ces provisions est déterminé selon des méthodes mécaniques en application des dispositions prévues par la Banque Centrale de Tunisie. Par ailleurs, le groupe Banque Attijari bank peut avoir recours au jugement pour la détermination du niveau des dépréciations individuelles de certains encours douteux.

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des créances sur la clientèle s'élève 7 663 019 KDT, représentant 55% du total de bilan, et les provisions constituées pour couvrir le risque de contrepartie s'élèvent à 300 432 KDT (sur les engagements bilan et hors bilan).

Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des Etats Financiers sont présentés dans la note aux Etats Financiers n°3-3 « Méthodes et principes comptables pertinents applicables », ainsi que dans les notes explicatives n°1-3 « Créances sur la clientèle ».

► Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre groupe, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou à détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Les procédures et contrôles définis par le groupe en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau de provision individuelle requise par référence à la réglementation de la Banque Centrale de Tunisie.
- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de classification et de dépréciation des engagements sur la clientèle.
- La fiabilité des informations fournies par le groupe au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur.
- La conformité du calcul des provisions collectives conformément aux dispositions de la nouvelle circulaire BCT n°2025-01 du 29 janvier 2025.

En outre, à travers un échantillonnage étendu :

- Nous avons vérifié que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés et classés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, et ;
- Nous avons apprécié les hypothèses et jugements retenus par le groupe lors du calcul des provisions et examiné les valeurs de garanties retenues.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié et suffisant des informations fournies dans les notes aux états financiers.

2- Prise en compte des intérêts, commissions et agios en produits

► Risque identifié

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisées en produits par le groupe s'élèvent au 31 décembre 2025 à 955 289 KDT et représentent 78% du total des produits d'exploitation bancaire.

Les notes aux états financiers 3.4.1.4 « Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle » et 3.10 « Règles de prise en compte des produits », décrivent les règles de prise en compte de ces revenus.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par les systèmes d'information du groupe, nous avons néanmoins considéré, vu le volume important des transactions, que la prise en compte des intérêts et commissions constitue un point clé d'audit.

► Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté en :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par le groupe en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en technologie de l'information.
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés.
- L'examen analytique des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes.
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et des circulaires de la Banque Centrale, en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés.
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note sur les passifs éventuels des états financiers consolidés qui décrit l'évolution de l'affaire intentée par le conseil de la concurrence à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant la pandémie du COVID-19. A la date du présent rapport aucune décision n'a été notifiée à la société mère à cet égard, ainsi le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée ; ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Tunis, le 6 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI



ECC MAZARS
Jam. Mazars Rue du 1er Mai 111
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél: 00216 71 983 300
Fax: 00216 71 984 300

Consulting and Financial Firm

Walid BEN AYED



Consulting & Financial Firm
Walid BEN AYED
Rue de la République 1053 Tunis
Tél: 00216 71 983 300
Fax: 00216 71 984 300



Résolutions adoptées



Résolutions adoptées Assemblée Générale Ordinaire de la Banque Attijari de Tunisie du 10/04/2026 Statuant sur l'exercice clos le 31 Décembre 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2025, et après lecture du rapport général des commissaires aux comptes y relatif, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre des conventions réglementées arrêtées au 31/12/2025, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de donner quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2025.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du résultat bénéficiaire, dégagé au titre de l'exercice 2025 à hauteur de **232 101 079,094** Dinars et décide de l'affecter comme suit :

	(Montant en Dinars)
BENEFICE DE L'EXERCICE	232 101 079,094
REPORT A NOUVEAU	104 176 839,408
RESULTAT A REPARTIR	336 277 918,502
RESERVES LEGALES	4 000 000,000
RESERVES DE REINVESTISSEMENT	100 000 000,000
DIVIDENDES	210 000 000,000
REPORT A NOUVEAU	22 277 918,502

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi le montant des dividendes à **quatre dinars deux cents millimes** par action (**4,2 Dinars**) et fixe la date de détachement pour le 17/04/2026 et la date de paiement pour le 21/04/2026

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, fixe la somme annuelle brute et globale de **trois cent cinq mille Dinars (305 mille Dinars)** au titre des jetons de présence pour l'exercice 2025 pour les membres du Conseil d'Administration.

Les membres des comités règlementaires percevront en outre une somme annuelle brute et globale de **deux cent cinquante-six mille et cinq cent Dinars (256,5 mille Dinars)** en rémunération de leurs travaux au sein des réunions desdits comités au cours de l'exercice 2025.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions et responsabilités occupées par le Président et les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, Membre de Directoire ou de Conseil de Surveillance, et ce, en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts, publications et autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.



التجاري بنك
Attijari bank
فيكم واثقون

